

LA PRESSE AFFAIRES

PORTFOLIO

LES DÉFIS DES BIOTECHS

PAGES 6 ET 7

AFFAIRES JURIDIQUES

L'AVOCAT DE TOUS LES COMBATS

PAGE 5

sur cyberpresse.ca

BLOGUE

Lisez le blogue de Sophie Cousineau et réagissez à ses propos sur lapresseaffaires.com/cousineau

ACTIONS

Pour connaître les actions de l'heure, allez sur lapresseaffaires.com

S&P/TSX 14 626,31 +9,61 (+0,07%)	TSX CROISSANCE 2567,68 +11,73 (+0,46%)	QUÉBEC 30 1232,80 +8,21 (+0,67%)	DOW JONES 12 898,38 +66,20 (+0,52%)	DOLLAR 99,57 ¢US -0,15 ¢
--	--	--	---	--

La Royale limite les dégâts

MARTIN VALLIÈRES

Encore gênant, mais ça pourrait être pire. Ainsi se résume la réaction initiale des investisseurs après l'annonce hier par la Banque Royale d'une autre grosse dépréciation d'actifs de 855 millions de dollars.

Ses actions ont même rebondi de 2,5 %, entraînant dans leur sillon l'indice sectoriel des services financiers à la Bourse de Toronto.

Pourtant, la Royale a amorcé un autre épisode de pertes spéciales liées à la crise du crédit parmi les grandes banques canadiennes.

Les analystes s'attendent à 2 ou 3 milliards en dépréciations

totales qui seront annoncées d'ici deux semaines, juste avant la publication des résultats du deuxième trimestre.

Dans le cas de la Royale, elle inscrira une perte spéciale d'au moins 420 millions (après impôt) à ses prochains résultats trimestriels, attendus le 29 mai.

Selon les analyses, cette perte spéciale devrait amputer d'un tiers environ le bénéfice par action qui était attendu pour le deuxième trimestre.

« Cette autre dépréciation d'actifs est malheureuse mais elle demeure gérable, sans nuire à notre profil de risque », a indiqué Gordon Nixon, chef de la direction de la Royale.

À Ottawa, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a aussi jugé nécessaire de rassurer le milieu financier, après l'annonce de la Royale.

« Les banques canadiennes

crédit », a indiqué le ministre à la sortie des Communes.

Pour les investisseurs boursiers, l'annonce d'hier de la Royale a été un soulagement par rapport aux récentes spéculations.

prévoyant une dépréciation d'au moins 4 milliards. Cette évaluation avait été réduite de moitié peu après un rabrouement inhabituel de la Royale à l'égard d'un rapport d'analyste.

Et plus tôt cette semaine, un analyste de TD Newcrest avait averti d'un risque de dépréciation d'au moins 1 milliard à la Royale.

Par conséquent, la somme de 855 millions annoncée hier a réconforté les investisseurs. Ils ont poussé les actions de la Royale à leur meilleur gain journalier depuis un bon moment, de 1,23 \$, à 49,85 \$.

➤ Voir ROYALE en page 4

CAE triple son dividende

MARIE TISON

CAE a agréablement surpris les analystes et les investisseurs hier. L'entreprise a divulgué des résultats supérieurs aux attentes et a triplé son dividende.

En outre, CAE, fabricant de simulateurs de vol et un fournisseur de services de formation, a annoncé la conclusion d'une convention collective de cinq ans avec ses employés de Montréal.

« C'est un vote de confiance envers l'entreprise », a commenté le président et chef de la direction de CAE, Robert Brown, au cours d'une téléconférence destinée aux analystes financiers et aux médias hier.

Des employés compréhensifs

Il a indiqué que l'entente, approuvée à plus de 70 %, comprenait une somme forfaitaire et des augmentations qui correspondaient à celles que l'on retrouvait dans le reste de l'industrie. Il a ajouté que tous les employés reconnaissent que CAE faisait affaire dans un environnement extrêmement concurrentiel.

➤ Voir CAE en page 4

TQS

REMSTAR FAIT LE PLEIN DE CRÉANCES

PAGE 9



CRISE DU CRÉDIT

EMBEILLIE

À L'HORIZON

ÉBRANLÉS PAR LA CRISE DU CRÉDIT L'HIVER DERNIER, LES MILIEUX FINANCIERS REPRENENT CONFIANCE GRADUELLEMENT, SELON UN SONDAGE INTERNATIONAL. PARALLÈLEMENT, L'INFLATION AUX ÉTATS-UNIS S'ASSAGIT ET LES BOURSES SE REDRESSENT. L'EMBEILLIE ÉCONOMIQUE SE PROFILE-T-ELLE À L'HORIZON?

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 ET 3

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

GAIN DE PRODUCTIVITÉ

Le Québec double la moyenne canadienne

PHILIPPE MERCURE

Lisez-le deux fois, ça n'arrive pas souvent : Terre-Neuve est en tête, l'Alberta dernière de classe et le Québec deux fois au-dessus de la moyenne canadienne.

Il s'agit du bulletin des provinces évaluant la croissance de leur productivité. Les données, publiées hier par Statistique Canada, montrent que la productivité s'est améliorée de 1,5 % au Québec en 2007. C'est plus que la moyenne canadienne (0,7 %), plus que l'Ontario (0,8 %) et plus

que l'Alberta (recul de 1,9 %).

En fait, seules des petites provinces comme Terre-Neuve (9,2 %), l'Île-du-Prince-Édouard (3,5 %) et le Manitoba (1,6 %) ont fait des gains plus importants que le Québec en 2007.

« Le Québec s'en sort passablement bien », constate Jean-Pierre Maynard, chef des mesures de productivité à Statistique Canada.

C'est encore plus vrai pour le secteur manufacturier québécois. Sa productivité a bondi de 3,2 % en 2007, une hausse qui

cache deux explications. La première n'a pas toujours été perçue comme une bonne nouvelle : ce sont les licenciements dans les secteurs « mous » comme le textile ou le meuble, souvent provoqués par la hausse du dollar combinée à la concurrence étrangère.

Ironiquement, la délocalisation et les rationalisations dans ces domaines moins productifs contribuent à améliorer la productivité globale.

➤ Voir GAIN en page 4

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL EN 2007

Canada	0,7%
N.-B.	1,2%
Québec	1,5%
Ontario	0,8%
Manitoba	1,6%
Sask.	1,0%
Alberta	-1,9%
C.-B.	-0,2%

Source: Statistique Canada

BAL EN NOIR

À PARTIR DE

149⁹⁸\$

BAL EN BLANC

ERNEST

PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858-5258 ERNEST.CA

CRISE DU CRÉDIT EMBELLIE À L'HORIZON

Le milieu de la finance reprend peu à peu confiance

BLOOMBERG

La confiance des milieux financiers quant à l'état de l'économie mondiale a augmenté pendant le deuxième mois de suite en mai tandis que des signes indiquent que le pire de la crise du crédit pourrait être derrière nous, démontre un important sondage réalisé par Bloomberg auprès d'utilisateurs sur cinq continents.

L'indice Bloomberg Professional Global Confidence a grimpé à 22,7 en mai comparativement à 14,5 en avril, les répondants devenant moins pessimistes dans chaque région. Un résultat inférieur à 50 indique une impression négative. En mars, l'indice est descendu jusqu'à 13,1.

«La frousse est moins présente sur les marchés de sorte que le pire est peut-être passé», estime Ross Walker, économiste du Royal Bank of Scotland, à Londres, qui a participé au sondage.

Les participants aux États-Unis et Europe ont fait volte-face quant à leurs prédictions à propos de la

baisse du dollar américain après que la Réserve fédérale américaine (Fed) a indiqué qu'elle était prête à faire une pause dans les baisses des taux d'intérêt. Des patrons de Wall Street, y compris Jamie Dimon, de JPMorgan Chase & Co. ont indiqué au cours du dernier mois que le resserrement du crédit est moins prononcé.

Les banques et les firmes de courtage ont dû faire état de pertes de crédit et de dépréciations à hauteur de 329 milliards US à la suite de l'effondrement du marché des prêts hypothécaires à risque. La crise s'est répercutée sur les marchés financiers et a incité les

taux d'intérêt au cours des six prochains mois.

Les résultats de l'indice Bloomberg rejoignent ceux d'un sondage effectué auprès des gestionnaires de patrimoine par Merrill Lynch. Le pourcentage de ceux qui prévoient une récession mondiale «probable» au cours des 12 prochains mois a chuté

depuis qu'il a touché un creux d'un an le 17 mars dernier.

Le pourcentage de ceux qui prévoient une récession mondiale «probable» au cours des 12 prochains mois a chuté à 29 % comparativement à 40 % en avril.

Les investisseurs, analystes et négociateurs sont moins pessimistes aux États-Unis qu'il y a un mois. Ce mois-ci, la Fed a réduit son taux directeur pour la septième fois depuis septembre

dernier, à 2 %, plus bas niveau depuis 2004. Ben S. Bernanke, a déjà cherché à restaurer la confiance sur les marchés financiers en soutenant le rachat de Bear Stearns par JPMorgan et en injectant des fonds additionnels dans le système financier.

L'indice mondial de confiance chez les répondants américains est passé de 18,5 à 24,8 alors que l'indice concernant les conditions aux États-Unis est passé de 10,6 à 15,7.

Toutefois, des inquiétudes persistent. La déprime économique qui provient des difficultés du secteur des prêts hypothécaires à risque américains (*subprimés*) et les défis du crédit qui en résultent ne sont pas «derrière nous», a estimé hier le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Dominique Strauss-Kahn.

Il a ajouté qu'il ne s'attendait pas à un redressement de l'économie mondiale avant, au moins, le début de l'année 2009.



PHOTO MARIO TAMA, GETTY IMAGES

Bloomberg a dévoilé les résultats de son sondage annuel portant sur la confiance des investisseurs. Si le tableau n'est pas totalement rose, plusieurs indices laissent croire à de meilleurs moments.

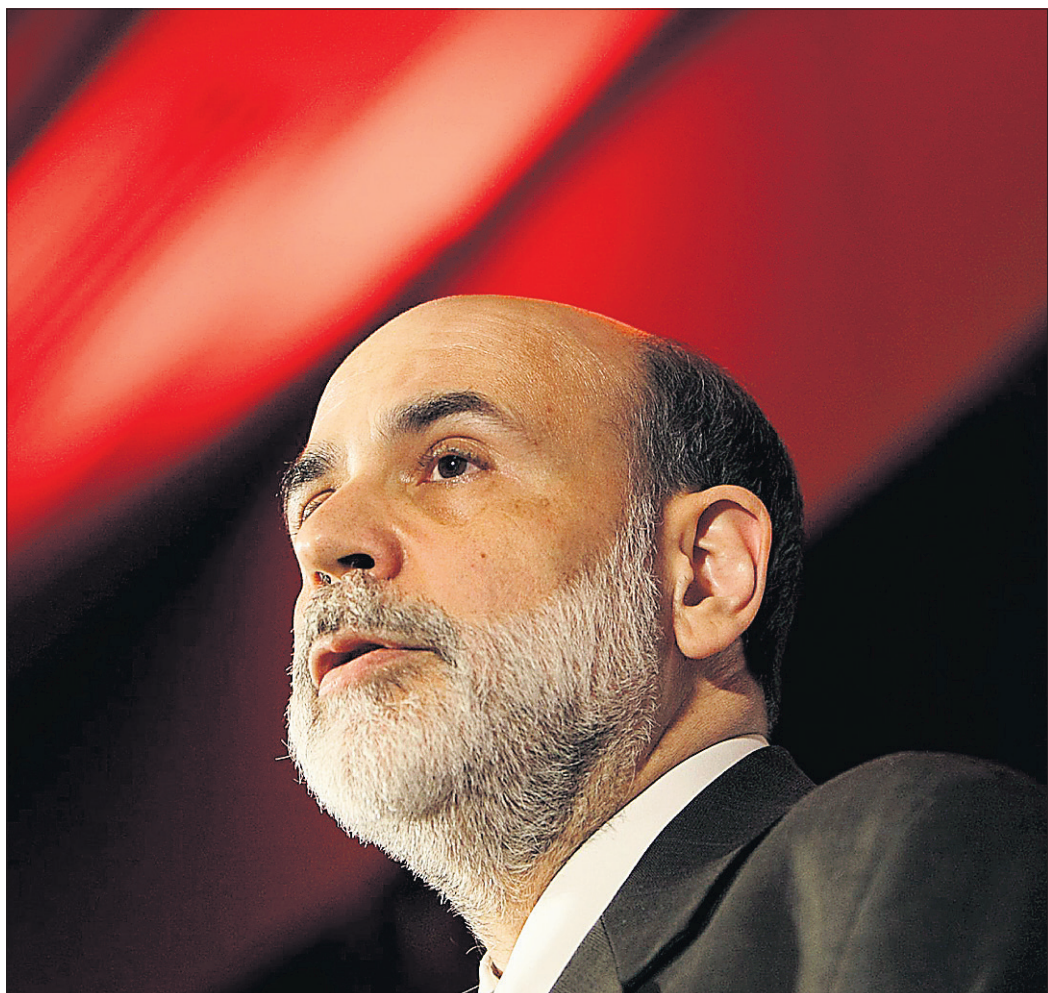
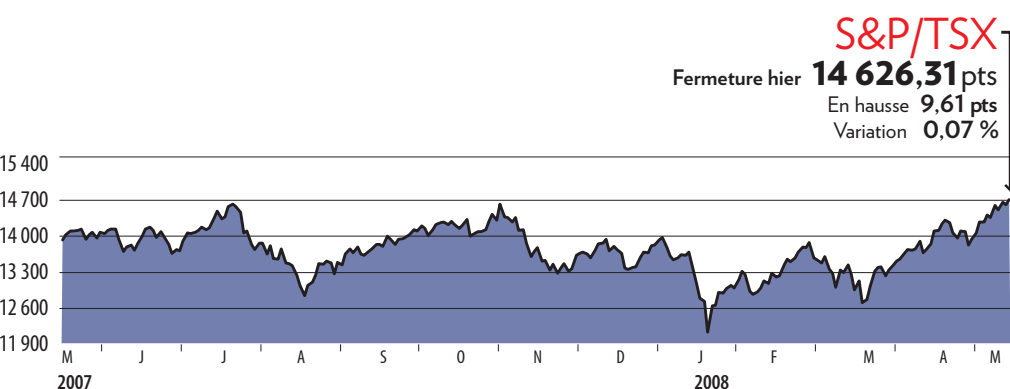
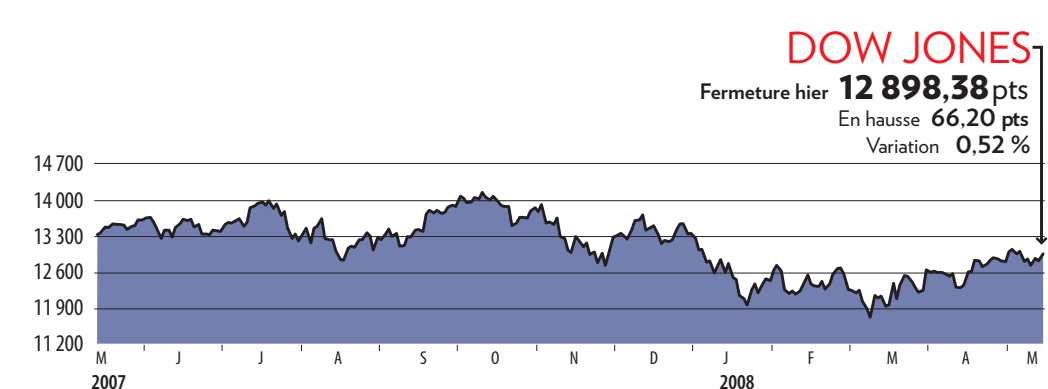


PHOTO PABLO MARTINEZ MONSIVAIS, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Ben S. Bernanke a fait beaucoup pour relancer la confiance des marchés en baissant son taux directeur à 2 %, son plus bas niveau depuis 2004.



Wall Street se redresse, portée par l'inflation modérée

REVUE BOURSIÈRE

AGENCE FRANCE-PRESSE

Wall Street a poursuivi sa remontée hier, agréablement surprise par une progression modérée de l'inflation aux États-Unis en dépit de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires: l'indice Dow Jones a gagné 0,52 % et le S & P 500, 0,4 %.

Alors qu'ils redoutaient jusqu'ici un bond de l'inflation

au vu de l'envolée du prix du pétrole et des produits alimentaires, «les investisseurs ont été enchantés par une inflation maîtrisée», a indiqué Al Goldman, analyste à la maison de courtage Wachovia Securities.

Les prix à la consommation, l'une des mesures de l'inflation, ont augmenté de 0,2 % en avril, contre une hausse de 0,3 % attendue, soit la progression la plus faible depuis février.

Ces chiffres étaient très attendus parce que les investisseurs craignaient que l'envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation ne frappe le consommateur au portefeuille. Or la consommation contribue pour plus des deux tiers à la croissance économique américaine.

Le Dow Jones a progressé de 66,20 points à 12 898,38 points, et l'indice NASDAQ, à forte composante technologique, de 1,58 point à 2 496,70 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a avancé de 5,62 points, à 1 408,66 points (+0,40 %).

Du côté des entreprises, l'action de la société de refinancement hypothécaire Freddie

Mac, qui a enregistré une perte moins lourde que prévu sur les trois premiers mois de l'année, a bondi de 9,2 %. Freddie Mac veut également recueillir 5,5 milliards US «dans un avenir proche».

Le titre du groupe de radios et d'affichage Clear Channel a pris également 1,5 %. Clear Channel est finalement parvenu à se vendre aux deux fonds d'investissement qui le convoitaient.

Delta Air Lines a pris 7,6 % et Northwest Airlines 7,7 %. Les pilotes de Delta ont ratifié un accord qui va permettre de

faire progresser le processus de fusion entre les deux compagnies aériennes.

Le titre du groupe chimique DuPont s'est apprécié de 1,2 %, après qu'il eut annoncé la création d'une société commune portant sur la production d'éthanol dit de deuxième génération, carburant à base de cellulose, avec Genencor, filiale de la société agroalimentaire danoise Danisco.

À la Bourse de Toronto, l'indice S & P/TSX a été limité à un faible gain de 9,6 points à 14 626,31 points, après avoir bondi de plus de 100 points en début de séance.

Les titres miniers ont perdu du terrain dans la foulée du repli des prix du cuivre à son plus bas niveau depuis sept semaines. Le secteur aurifère a également subi une baisse marquée.

Les actions du secteur bancaire ont bien fait, l'action de la Banque CIBC gagnant 1 % à 74,01 \$ et celle de la Banque Scotia prenant 1,1 % à 48,75 \$.

CRISE DU CRÉDIT EMBELLIE À L'HORIZON



PHOTO ROBERT GALBRAITH, REUTERS

Malgré la remontée de la confiance des investisseurs, plusieurs nuages noirs persistent à l'horizon. La déprime économique qui provient des difficultés du secteur des prêts hypothécaires à risque américains (*subprimes*) et les défis du crédit qui en résultent ne sont pas « derrière nous », a estimé hier le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Dominique Strauss-Kahn.

ÉTATS-UNIS

L'inflation s'assagit, mais l'économie piétine

AFP ET BLOOMBERG

Les prix à la consommation se sont légèrement assagis en avril aux États-Unis, ce qui devrait rassurer la banque centrale sur les risques de dérapages de l'inflation et lui donner plus de marge de manoeuvre pour lutter contre le ralentissement économique.

Les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en avril par rapport à mars tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) augmentait de 0,1 %, a indiqué hier le département du Travail.

Ce sont des hausses inférieures aux attentes des analystes, et pour les deux indices la progression la plus faible depuis février. En mars, l'indice général avait augmenté de 0,3 % et l'indice de base de 0,2 %.

Ce rapport était très attendu alors que la banque centrale (Fed)

s'inquiète de plus en plus des risques de dérapage de l'inflation.

« Il suggère que les pressions sur les prix se modèrent un peu. Cela devrait apporter un certain soulagement aux membres de la Fed les plus orthodoxes sur l'inflation », a estimé Charmaine Buskas, analyste de TD Bank.

La Fed voudrait maintenir l'in-

lever ses taux, ou au moins arrêter de les baisser. Mais cela lui pose un dilemme alors que l'économie est très affaiblie et a besoin, même si elle échappe à la récession, de taux bas pour lui permettre de redémarrer.

« Ce rapport devrait donner à la Fed une certaine marge de manoeuvre pour baisser ses

prix. L'économie américaine piétine, ayant crû de seulement 0,6 % sur une base annuelle au premier trimestre, selon les prévisions de Bloomberg.

De plus, les procédures de saisies de logements aux États-Unis ont augmenté de 4 % en avril par rapport à mars, a indiqué hier le cabinet spécialisé RealtyTrac dans un communiqué. Sur un an, le nombre de procédures est en hausse de près de 65 %.

« Les prix élevés de l'énergie et de l'alimentation ne font pas tâche d'huile du fait de la faiblesse de la demande.

Les grands distributeurs font des promotions énormes pour maintenir leurs ventes », note Stephen Gallagher de la Société Générale, en soulignant que les entreprises ont encore la capacité de tailler dans leurs « fortes marges » avant de relever leurs prix.

Mais un rapport ne fait pas une tendance et beaucoup incitent aussi à la prudence.

« Il reste de nombreux risques », note Kenneth Beauchemin du cabinet Global Insight, notamment la flambée des prix de l'énergie qui ne semble pas vouloir se calmer.

D'autres soulignent le décalage entre ce rapport qu'ils jugent lénifiant et la réalité vécue par les consommateurs.

Les prix de l'alimentation ont ainsi enregistré leur plus forte hausse en 17 ans (+0,9 %), et plusieurs biens courants ont vu leurs tarifs augmenter: loyers, soins médicaux, fournitures scolaires...

« Pour la famille moyenne qui ne va pas s'acheter de voiture ou d'ordinateur cette année, les conditions sont lamentables », ajoute M. Naroff, qui s'attend à ce que les prix de l'essence pèsent lourdement sur le rapport de mai.

« Pour la famille moyenne qui ne va pas s'acheter de voiture ou d'ordinateur cette année, les conditions sont lamentables. »

flation annuelle dans une fourchette de 1 à 2 % mais les prix ont constamment dépassé cette limite depuis plusieurs mois. En avril ainsi, ils ont gagné 3,9 % sur un an et 2,3 % hors alimentation et énergie. Dans ce contexte, la banque centrale devrait en toute logique

taux si elle le juge nécessaire », a estimé Frederic Dickson de DA Davidson. Le taux directeur est actuellement fixé à 2 %.

Selon les experts, les entreprises font des efforts pour absorber la hausse des coûts des matières premières pour maintenir leurs

INSCRIVEZ-VOUS
ET OBTENEZ UN
RABAIS DE 300 \$*

**C'EST LA FIN DE VOTRE LUNE DE MIEL
AVEC VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES
DE TRAITEMENT DE PAIEMENTS ACTUEL?**

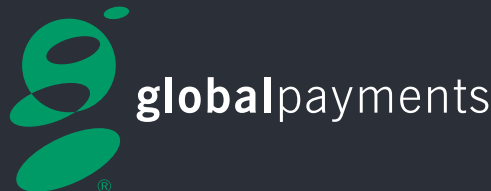
Choisissez un fournisseur de traitement de paiements vous offrant des solutions conçues spécialement pour assurer votre réussite.

Votre réussite dépend de produits et services de traitement des paiements fiables, d'un service à la clientèle sur lequel vous pouvez compter en tout temps, de solutions personnalisées et d'une technologie novatrice. Étant l'une des plus importantes entreprises de traitement des opérations au monde, et comptant plus de 40 ans d'expérience au Canada, Global Payments est nettement à la hauteur!



Puisque nous sommes assurés de votre accord, nous vous offrons un rabais de 300 \$*, une ouverture GRATUITE de comptes VISA^{MD} et MasterCard^{MD} (économisez 100 \$) et un accès en ligne GRATUIT à des rapports pendant un an, d'une valeur totale de 500 \$. Vous bénéficierez aussi de taux très concurrentiels pour le traitement des paiements par cartes-cadeaux, cartes de fidélité et cartes de clientèle ainsi que par cartes de crédit et de débit à puce.

Communiquez dès maintenant avec Global Payments au 1 800 608-8590 ou visitez notre site Web à www.globalpaymentsinc.com/canada.



* Cette offre spéciale, en vigueur du 8 mai au 13 juin 2008, n'est proposée qu'aux nouveaux marchands de Global Payments au Canada, lesquels doivent conclure une entente de traitement aux points de vente ou de traitement d'opérations de crédit ou de débit avec Global Payments; les taxes applicables ne sont pas comprises dans l'offre. Certaines restrictions et conditions s'appliquent.

© Global Payments Inc., 2008. Tous droits réservés. Global Payments et le logo Global Payments sont des marques de commerce de Global Payments Inc. et ne peuvent être ni copiés, ni imités, ni utilisés, en tout ou en partie, sans consentement écrit préalable à cet effet. Les autres marques de commerce, marques déposées, noms de produit et logos figurant dans ce document appartiennent à leur propriétaire respectif. Le traitement des paiements et les approbations de tarification sont fournis par Global Payments Direct, Inc. Les terminaux et les services de terminaux sont fournis par Paiements Globaux Canada SENC. SM-29408-v1.0FR

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

/// ■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action M: million G: milliard

AUJOURD'HUI
Ventes des manufacturiers (Canada)
mars: **-0,5%**
février: **-1,6%**
Hewlett-Packard BPA 2T: **84¢US**
JCPenney BPA 1T: **49¢US**

DEMAIN
Ventes de véhicules automobiles neufs (Canada)
mars: **0,1%**
février: **-3,2%**
Mises en chantier (É.-U.)
avril: **940 000 unités**
mars: **947 000 unités**

LUNDI 19 MAI
Marchés canadiens fermés (fête de la Reine et journée nationale des Patriotes)
Campbell Soup BPA 3T: **44¢US**
Lowe's BPA 1T: **40¢US**

MARDI 20 MAI
Commerce de gros (Canada)
mars: **0,8%**
février: **-1,8%**
Home Depot BPA 1T: **37¢US**
Staples BPA 1T: **30¢US**

MERCREDI 21 MAI
Indice des prix à la consommation (Canada)
avril: **1,4%**
mars: **1,4%**
Brown Shoe BPA 1T: **10¢US**

JEUDI 22 MAI
Ventes au détail (Canada)
mars: **0,3%**
février: **-0,7%**
Barnes & Noble BPA 1T: **5¢US**
Gap BPA 1T: **30¢US**

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

7	9			6			8	4
		5			1			
				3			7	1
				4	5		9	
	3		1				2	
	6				3			
		8						9
			4	5	7	1		8
	7							

Niveau de difficulté : MOYEN

1011

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

9	6	5	1	8	4	2	3	7
4	7	3	6	2	5	8	1	9
2	8	1	7	3	9	5	6	4
6	5	2	4	7	1	3	9	8
3	1	7	2	9	8	6	4	5
8	9	4	3	5	6	7	2	1
1	3	8	9	6	7	4	5	2
5	2	9	8	4	3	1	7	6
7	4	6	5	1	2	9	8	3

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

Par Fabien Savary

1010

La Royale limite les dégâts

ROYALE

suite de la page 1

Du coup, la valeur boursière de la Royale a regagné l'équivalent de 1,6 milliard, deux fois le montant annoncé de la dépréciation.

Ce rebond boursier de la Royale et son avis de dépréciation moindre que prévu ont eu un effet d'entraînement sur les

actions des autres grandes entreprises de services financiers.

Leur indice sectoriel a encore gagné 1 % à la Bourse de Toronto, ce qui élève à 15 % son regain depuis le creux atteint il y a un mois.

Toutefois, cet indice sectoriel demeure inférieur de 14 % à son niveau d'il y a un an, avant l'éclatement de la crise du crédit sur les marchés financiers.

Pour leur part, des analystes qui ont les banques à l'œil ont des avis partagés sur l'annonce de la Royale.

Selon John Aiken, chez Valeurs mobilières Dundee, le montant de la perte pour dépréciation est une « surprise négative » malgré la première réaction des investisseurs.

De fait, il recommande la vente des actions de la Royale parce

que leur valeur ne reflète pas suffisamment l'impact réel de cette dépréciation de 855 millions.

Chez Capital Blackmont, l'analyste Brad Smith a réitéré sa recommandation d'achat des actions de la Royale parce que cette autre dépréciation est bien inférieure aux récentes spéculations.

Avis comparable mais néanmoins conditionnel de la part de Michael Goldberg, de Valeurs

mobilières Desjardins. Selon lui, la valeur boursière à court terme de la Royale profitera d'une dépréciation d'actifs moindre qu'anticipée.

En contrepartie, souligne M. Goldberg, des doutes importants subsistent quant à la « qualité du crédit » de certains autres actifs importants de la Royale, qui pourrait forcer d'autres dépréciations à moyen terme.

Avec Bloomberg et La Presse Canadienne

Le Québec double la moyenne canadienne

GAIN

suite de la page 1

« Ce qui demeure, comme l'aéropatialité et la première transformation des métaux, fonctionne rondement », note M. Maynard.

La deuxième explication? « Les investissements dans les machines et équipements ont beaucoup augmenté au cours des trois dernières années, entre autres à cause de l'appréciation du dollar, répond M. Maynard. Et ça commence à porter des dividendes. »

En termes absolus, cependant, la productivité du Québec continue de traîner la patte par rapport à la moyenne canadienne. Calculée en dollars de 2002, un Québécois qui travaille une heure fait maintenant grimper le produit intérieur brut (PIB) du pays de 42,30\$, comparativement à 45,30\$ pour un Ontarien et 50,60\$ pour un Albertain.

La compétitivité recule

Benoît P. Durocher, économiste au Mouvement Desjardins, refuse toutefois de regarder les nouveaux chiffres avec des lunettes roses. « On pourrait se complaire et dire que c'est le fun. Mais ce qui compte vraiment, ce n'est pas la productivité, mais la compétitivité. Et c'est là que le bât blesse. »

Ce qui tracasse M. Durocher est bien simple: les salaires des Québécois et des Canadiens grim-

pent plus rapidement que leur productivité. Résultat: même s'ils produisent plus, ils perdent en compétitivité. Et c'est ce qui compte quand vient le temps de vendre sur le marché américain. « Si en plus on rajoute la hausse de 16,8 % du dollar canadien en 2007, on se retrouve avec une hausse du coût unitaire de main-d'œuvre d'environ 20 % si on l'exprime en dollars US », dit M. Durocher.

Le verdict final n'a rien de réjouissant. « Ce que ça vient dire, c'est qu'on a encore une perte de compétitivité à l'échelon national au Québec et au Canada en 2007. »

À la décharge des Québécois, il faut dire que les chèques signés aux fonctionnaires par le gouvernement du Québec pour régler l'équité salariale sont venus gonfler artificiellement les salaires en 2007. Si on ne regarde que les travailleurs manufacturiers, on constate que leur taux horaire a monté de 2,8 % pendant que leur productivité augmentait de 3,2 %. Leur compétitivité a donc bel et bien augmenté.

Notons finalement que la hausse de la productivité des Terre-Neuviens s'explique par la reprise de l'extraction pétrolière qui avait connu des ratées en 2006. Quant à la baisse de l'Alberta, elle est attribuable à la transition de l'industrie pétrolière traditionnelle vers les sables bitumineux, dont la rentabilité est moindre.

AFFAIRES

700

715

FINANCEMENT

AVANTAGE PRÊTEUR privé 514-609-2985
hypothèque, cas problèmes, etc. De 25 000 \$ à 1 000 000 \$. Réponse rapide

AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

VILLE DE SAINT-HYACINTHE ET VILLE DE SHAWINIGAN

Avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Shawinigan présenteront conjointement à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet:

1. De modifier l'article 44 du décret de regroupement numéro 1480-2001 du 12 décembre 2001 constituant la Ville de Saint-Hyacinthe, pour proroger jusqu'au 31 décembre 2010 le délai de quatre ans fixé pour remplacer, suivant une procédure allégée, les règlements d'urbanisme applicables sur son territoire;

2. De modifier l'article 86 du décret de regroupement numéro 1012-2001 du 5 septembre 2001 constituant la Ville de Shawinigan, pour proroger jusqu'au 31 décembre 2010 le délai de cinq ans fixé pour remplacer, suivant une procédure allégée, les règlements d'urbanisme applicables sur son territoire;

Pour la ville de Shawinigan, le présent avis remplace l'avis paru dans la Gazette officielle du Québec, Partie 1, numéro 15, du 12 avril 2008 et les avis parus dans le journal Le Nouvelliste.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice André-Laurendeau, 1050, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3. Montréal, ce 23 avril 2008

Les procureurs de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la Ville de Shawinigan
Delisle & Delisle, s.e.n.c.

AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

AVIS de clôture d'inventaire
(Avis dans le journal: C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Madame **IRÈNE PARENT**, en son vivant domiciliée au 60 d'Youville, ville de Varennes, Québec J3X 1T6, survenu le 16 novembre 2007 à Varennes, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, André Hébert et Louise Hébert, le 13 mai 2008, devant Me François Guérin, notaire, 1485 Roberval, bureau 203, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 3P8, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François Guérin, notaire, sise au 1485 Roberval, bureau 203, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 3P8. Donné ce 15 mai 2008.

André Hébert et Louise Hébert, liquidateurs.

850

AVIS DE DISSOLUTION
CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
AVIS est par les présentes donné que **91862573 QUÉBEC INC.** constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social au 5253 Décarie, bur. 130 demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.
Signé à Montréal le 14 mai 2008

PRENEZ AVIS que la compagnie **CAMÉRA-STOP INC.** demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Le siège social de la compagnie est situé à Montréal. Montréal, ce 13ième jour du mois de mai 2008. **BOIVIN DESBIENS SÉNÉCAL**

PRENEZ AVIS que la compagnie **LES PRODUCTIONS RÈVES D'AFRIQUE INC.** demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Le siège social de la compagnie est situé à Montréal. Montréal, ce 13ième jour du mois de mai 2008. **BOIVIN DESBIENS SÉNÉCAL**

CAE triple son dividende

CAE

suite de la page 1

« La meilleure façon d'avoir du succès en tant qu'entreprise et d'assurer les emplois, c'est de collaborer et de trouver des façons d'être innovateurs et efficaces, et c'est ce que nous faisons », a déclaré M. Brown.

Les revenus de CAE ont augmenté de 14 % pour atteindre 1,4 milliard de dollars au cours de l'exercice financier 2007-2008. Le bénéfice lié aux activités poursuivies a bondi de 28 % pour atteindre 164,8 millions, soit 65 cents par action. Pour le quatrième trimestre, on parle d'un bénéfice de 19 cents par action, alors que les analystes s'attendaient à un bénéfice de 16 ou 17 cents par action.

« Les résultats du quatrième trimestre et de l'ensemble de l'exercice sont supérieurs à ce qu'on attendait, a noté Fadi Chamoun, de Valeurs mobilières UBS Canada. C'est une belle fin d'exercice. »

Le bénéfice net a atteint 152,7 millions pour l'exercice, un résultat qui comprend une perte de 12,1 millions liée à des activités abandonnées. Il s'agit notamment d'une somme de 10 millions que CAE espérait obtenir dans le cadre d'un arbitrage lié à la vente de la division Matériel de scierie au cours de l'exercice 2003. Mais voilà, l'acheteur vient de faire l'objet d'une mise sous séquestre et est maintenant jugé insolvable.

CAE a annoncé hier que son dividende trimestriel passera de 1 à 3 cents l'action. Le dividende retrouve ainsi le niveau de 2004, avant la grande réorganisation de l'entreprise. « Nous pensons que

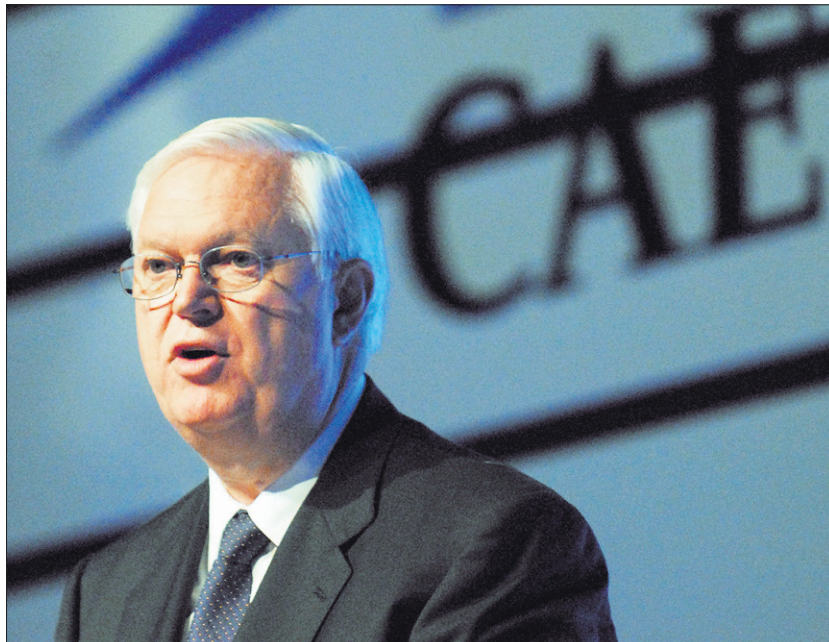


PHOTO AARON HARRIS. ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Robert Brown, président et chef de la direction de CAE, a déclaré que tous les secteurs avaient contribué au rendement de CAE au cours de l'exercice.

c'est une bonne façon de faire connaître clairement la bonne santé financière de l'entreprise », a indiqué M. Brown.

Il a déclaré que tous les secteurs avaient contribué au rendement de CAE au cours de l'exercice. Ainsi, l'entreprise a remporté un nombre record de commandes de simulateurs de vol civils en 2007-2008, soit 37. Pour le nouvel exercice, CAE prévoit recevoir environ 34 commandes, mais les analystes prennent cette prévision avec un grain de sel.

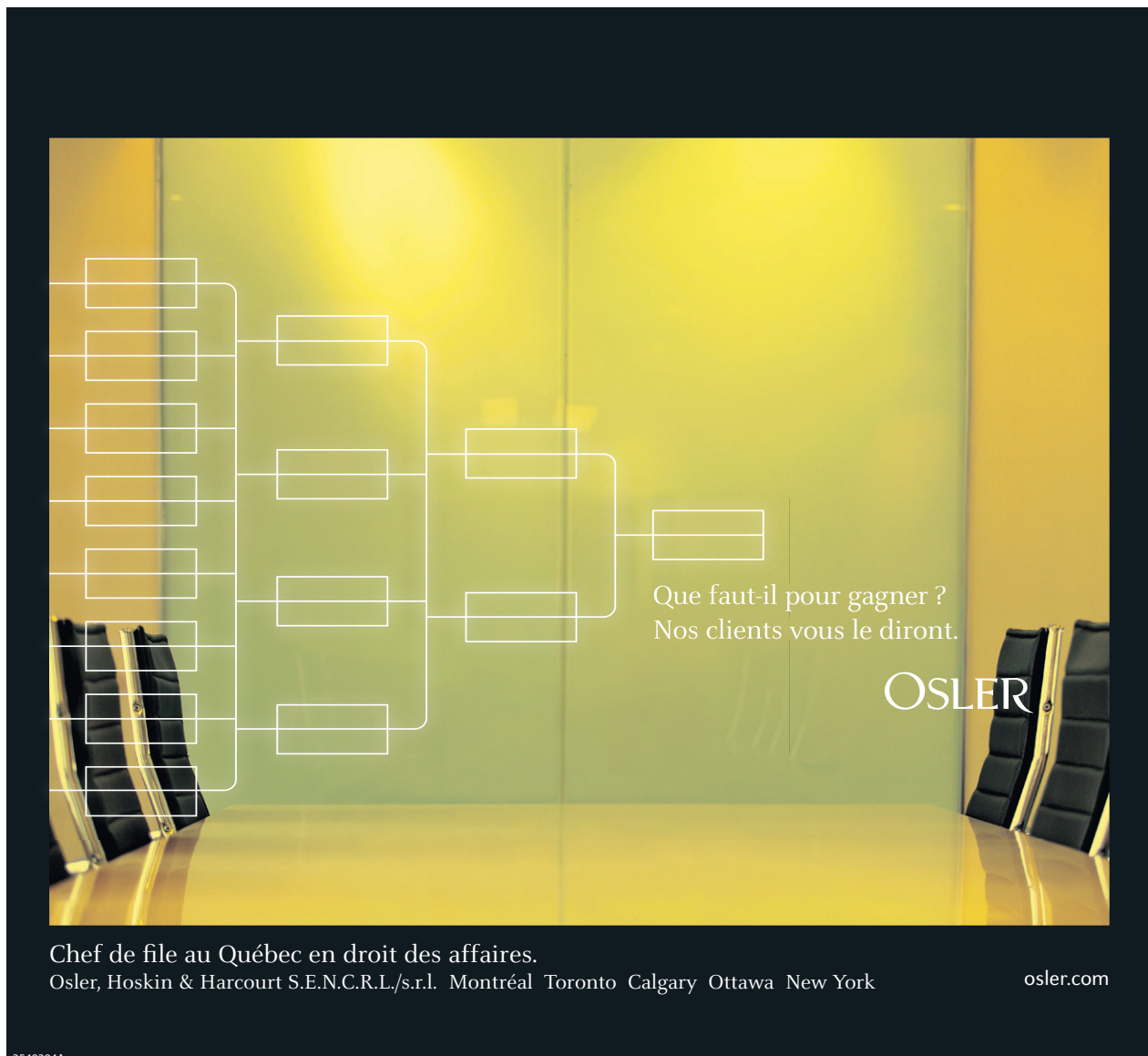
« Nous nous attendons à ce que CAE hausse ses prévisions au cours de l'exercice, comme elle l'avait fait

au cours de l'exercice 2007-2008 », a commenté Chris Murray, de Marchés mondiaux CIBC.

La perspective de grandes fusions dans l'industrie aérienne américaine n'inquiète pas outre mesure M. Brown.

« Les fusions peuvent retarder certaines décisions de renouvellement des flottes, alors nous n'avons pas trop compté là-dessus dans nos plans à court et moyen terme, a déclaré M. Brown. Nous nous sommes plutôt concentrés sur l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient. »

L'action de CAE a gagné 3 cents pour clôturer à 13,12\$ à la Bourse de Toronto hier.



Que faut-il pour gagner ?
Nos clients vous le diront.

OSLER

Chef de file au Québec en droit des affaires.
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. Montréal Toronto Calgary Ottawa New York
osler.com

3549394A

L'avocat de tous les combats

Qu'ont en commun Nathalie Simard et les Éditions Écosociété? Rien, sauf pour Normand Tamaro, un avocat qui les défend contre des poursuites de plusieurs millions de dollars.

RENÉ LEWANDOWSKI
COLLABORATION SPÉCIALE

Nathalie Simard et les Éditions Écosociété n'ont apparemment rien en commun. La première est une ex-chanteuse qui a récemment quitté le Québec pour se réinventer sous le soleil de la République dominicaine. La deuxième est une petite maison d'édition montréalaise qui publie des ouvrages critiques sur les grands enjeux de la société.

Rien en commun, mis à part que les deux devront se défendre au cours des prochains mois contre des poursuites judiciaires de plusieurs millions de dollars.

Nathalie Simard fait l'objet d'une poursuite de 2,3 millions de dollars intentée par Audrey Sergerie, ex-conjointe de son nouveau petit ami, qui l'accuse d'être partie avec les recettes de

Pour Normand Tamaro, rien n'a plus de valeur que le droit de s'exprimer. « Ce n'est pas aux tribunaux de discriminer le bon du mal. »

son dernier spectacle, et dont les médias ont abondamment parlé; Écosociété est poursuivie pour la somme de 6 millions de dollars par Barrick Gold, qui accuse la maison d'édition d'avoir lancé avec la publication du livre *Noir Canada* une campagne de diffamation contre l'entreprise.

Deux poursuites, deux litiges néanmoins très différents: l'un se rapporte aux contrats qui régissent la production de spectacles, l'autre à la liberté d'expression et à la diffamation. Deux domaines du droit à l'opposé l'un de l'autre. Et pourtant...

Oui, pourtant, autant Nathalie Simard qu'Écosociété se sont tournés vers un avocat de 52 ans pour assurer leur défense, Normand Tamaro, un des rares docteurs en droit au Québec, surtout connu pour son expertise en droit d'auteur. Mais pourquoi lui dans des causes qui en apparence n'ont rien à voir l'une avec l'autre?

« Des liens, il y en a plus que ce que les apparences laissent croire », dit-il, tandis qu'il reçoit *La Presse* dans son bureau de l'est de Montréal. L'homme a l'air fatigué, sûrement amoindri par la ferveur médiatique

des derniers jours, alors qu'il a dû répondre aux questions de dizaines de journalistes dans le dossier Simard. Il s'excuse pour le désordre de son petit bureau, encombré par des piles de dossiers.

Il soutient qu'il défend les artistes et les auteurs depuis toujours, qu'il a de l'expertise aussi bien dans les contrats de spectacles que dans les causes de droits d'auteur. C'est lui, par exemple, qui a défendu le chanteur Boom Desjardins dans un différend contractuel qui l'opposait à DEJA Musique; les deux parties ont récemment réglé la question à l'amiable. C'est lui aussi qui représentait l'illustratrice Hélène Desputeaux, créatrice du personnage Caillou, dans un litige l'opposant à la Cinar, cause qui s'est rendue jusqu'en Cour suprême.

Le cas Simard

Jusqu'à tout récemment, Normand Tamaro ne connaissait pas personnellement Nathalie Simard. Elle l'a contacté quelques semaines avant de s'envoler vers la République dominicaine, parce qu'elle voulait partir la tête tranquille.

« Lorsqu'elle est venue me voir dans mon bureau, elle ne se doutait pas qu'elle serait poursuivie », affirme son avocat. Il

explique qu'elle voulait simplement mettre fin à sa fondation et « s'assurer que tout était ok à la suite de sa décision de mettre fin à sa tournée de spectacles. »

Pour défendre sa cliente, Normand Tamaro a déjà mis au point une stratégie. En premier lieu, les faits. « En creusant un peu, on s'aperçoit que ce qui a été rapporté dans les médias n'est pas tout à fait exact », dit-il. Il soutient, par exemple, qu'une clause du contrat de la tournée de spectacles stipule que Nathalie Simard ne devait pas investir d'argent dans ce projet. Or, affirme-t-il, elle a allongé 80 000\$. Quant aux allégations voulant qu'elle soit partie avec plus de 80 000\$ des recettes du spectacle tenu à la salle Albert-Rousseau, Normand Tamaro a une preuve en béton: le spectacle n'a rapporté que 5000\$!

Normand Tamaro voit un lien gros comme ça entre la cause de Nathalie Simard et celle d'Écosociété: la diffamation. Nathalie Simard n'est pourtant pas poursuivie pour diffamation? Non, dit-il, mais elle en a été victime dans les médias au cours des dernières semaines. Il affirme que chaque déclaration écrite et verbale au sujet de sa cliente a

été consignée. Et des poursuites pourraient bien être intentées, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise.

Le cas Écosociété

Dans l'autre cause qui l'occupe, Normand Tamaro, le sait, il s'attaque à gros, Barrick Gold, une multinationale aux poches pleines, défendue par Davies Ward Phillips Vineberg, un des cabinets les plus réputés au Canada, et qui a déployé dans ce cas l'un de ses as, William Brock, un pro du litige et l'associé qui vient de défendre BCE dans la cause qui l'opposait récemment à ses détenteurs d'obligations!

Rien pour terroriser Normand Tamaro. Des avocats de grands cabinets, il en a affronté toute sa vie. Non, ce qui l'inquiète davantage dans ce cas-ci, c'est l'objectif réel de cette poursuite. Est-ce l'atteinte de la vérité? L'avocat en doute.

Il explique que le but d'un avocat lors d'une poursuite est que son client soit compensé. « Mais lorsqu'on poursuit pour 10 millions quelqu'un qui ne vaut que 1000\$, il faut se poser des questions », dit-il.

Normand Tamaro est plutôt d'avis que l'objectif de cette poursuite est de faire peur, de dire à tous ceux qui voudraient s'exprimer: « Voyez ce qui pourrait vous arriver si vous faites la même chose. »

Et pour lui, rien n'a plus de valeur que le droit de s'exprimer. Même au point de dire n'importe quoi? Non, dit-il, mais s'il est possible de le dire, il faut le dire. « Ce n'est pas aux tribunaux de discriminer le bon du mal. »

D'ailleurs, s'il a accepté de défendre Écosociété, c'est un peu pour défendre ce droit, certainement pas pour l'argent. Normand Tamaro en est bien conscient, l'éditeur a peu de moyens. Il soutient qu'il a pris le dossier pour des raisons philosophiques, parce qu'il est convaincu que toute œuvre doit être diffusée. « Parce que grâce aux œuvres, c'est toute la société qui en profite. »

De toute façon, il ne sera pas tout seul à affronter les avocats de Barrick Gold. Le juriste Julius Grey s'est déjà engagé à apporter son soutien. Mieux, un groupe d'étudiants en droit de l'Université McGill s'est porté volontaire pour aider Normand Tamaro dans cette cause, notamment pour faire de la recherche jurisprudentielle en diffamation.

« Pour ces étudiants, ce sera un sacré beau défi. »

Vous avez des commentaires? Des questions? Des nouvelles sur la communauté juridique? N'hésitez pas à me contacter.

COURRIEL
Pour joindre notre collaborateur: renelewandowski@droit-inc.com



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

L'avocat Normand Tamaro voit un lien gros comme ça entre la cause de Nathalie Simard et celle d'Écosociété: la diffamation. Nathalie Simard en a été victime dans les médias au cours des dernières semaines. Il affirme que chaque déclaration écrite et verbale au sujet de sa cliente a été consignée. Et des poursuites pourraient bien être intentées.

EN BREF

Nouveau trio chez Spiegel Sohmer

Louis-Frederick Côté quitte McMillan Binch Mendelsohn pour se joindre à l'équipe de droit fiscal de Spiegel Sohmer. Le cabinet annonce également l'arrivée de deux autres avocats, soit Matthew Bilmes et Véronique Belley. M^{re} Matthew Bilmes (barreau 2008) fera partie de l'équipe du droit des affaires. M^{re} Véronique Belley (barreau 2004) s'intégrera au groupe de litige.

Il passe chez Gowlings

Après 10 ans au contentieux du Conseil mohawk de Kahnawake, François Dandonneau a décidé de faire le saut en cabinet. Il vient de se joindre au groupe de pratique en droit autochtone du bureau de Montréal de Gowlings. Il ne sera pas trop dépaycé puisqu'il travaillera notamment avec les entités gouvernementales et paragonnementales crient du territoire de la Baie-James et du Nord québécois. René Lewandowski

Pas de vedettariat
Que du partenariat

En matière de **LITIGE, GOWLINGS** regroupe des professionnels attentifs, stratégiques et diligents. Ils ne font jamais cavalier seul en vous laissant dans l'incertitude.

Litige • Droit des affaires • Propriété intellectuelle

PORTFOLIO BIOTECHNOLOGIES



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Au Québec, le nombre des entreprises biopharmaceutiques a diminué au cours des sept dernières années. Elles sont passées de 168 à 145.

Un univers compétitif où seules les meilleures survivent

CHARLES MEUNIER
COLLABORATION SPÉCIALE

Les biotechs québécoises ont connu un essor fulgurant au cours des 15 dernières années.

Pourtant, même si elles ont quitté l'adolescence pour entrer dans l'âge adulte, elles ne sont pas au bout de leur peine.

Les rendements faramineux restent un objectif à atteindre. Sans compter qu'elles doivent se démarquer à l'échelle planétaire dans un environnement très compétitif.

Bref, seules les meilleures biotechs survivront.

Au Québec, le nombre des entreprises biopharmaceutiques a diminué au cours des sept dernières années.

Elles sont passées de 168 à 145, selon une récente compilation du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation.

En contrepartie, le nombre de

leurs employés a augmenté de 35 %, à 21 000 personnes.

«C'est la preuve qu'elles ont gagné en maturité», estime Patrick Montpetit, président du conseil de BIOQuébec et chef de la direction financière de Bioniche Life Sciences.

Longueur d'avance

Du côté des investissements en capital de risque, le Québec garde une longueur d'avance sur l'Ontario et la Colombie-Britannique. À ce chapitre, la Belle Province occupait le 10^e rang parmi les grandes régions d'Amérique du Nord l'an dernier.

Même si ce n'est pas une sinécure d'obtenir du capital de risque, il n'en demeure pas moins que la situation s'est améliorée depuis 2003.

«Les investissements globaux pour tous les secteurs confondus ont atteint 2,1 milliards de dollars en 2007, soit 21 % de plus qu'en 2006», constate Marc-André

Nadeau, associé chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche.

S'il est vrai qu'il existe plus de capital de risque pour l'innovation que par le passé, ce sont toutefois les entreprises qui ont atteint un stade avancé de développement qui sont choyées.

« Les investissements globaux pour tous les secteurs confondus ont atteint 2,1 milliards de dollars en 2007, soit 21 % de plus qu'en 2006 »

«Lors du troisième trimestre de 2007, elles ont reçu près de 80 % de toutes les mises de fonds», ajoute-t-il.

Serge Sépatie, vice-président, petites capitalisations, chez Natcan, croit que leur situation est encore difficile même si elle s'améliore.

«Ce secteur est hautement spéculatif, rappelle le spécialiste. Il

évolue dans un environnement très compétitif et les biotechs ne sont pas seules dans la course au capital de risque.»

Charles Fong, directeur capital de risque à la Banque de développement du Canada, met en lumière l'impact négatif des récents effondrements finan-

ciers sur le marché américain. «L'industrie pharmaceutique, dit-il, n'est pas au meilleur de sa forme. Et avec le nombre d'entreprises qui se disputent le secteur, il est clair qu'il n'est pas facile de se démarquer. Les défis à surmonter en R & D sont énormes.»

Pour Marc Leroux, directeur général d'Univalor, une société en

commandite qui commercialise les résultats de recherche émanant du milieu universitaire, il y a beaucoup de capital de risque actuellement disponible.

«Il est abondant, il est plus intelligent et plus prudent qu'il ne l'était. Il se fait moins d'investissements. En contrepartie, ils sont peut-être de meilleure qualité.»

De son côté, Patrick Montpetit constate que le gouvernement, en s'associant aux biotechs par l'entremise des FIERs, redore leur blason aux yeux des investisseurs de capital de risque sur le marché international.

«On assiste à l'arrivée de nouveaux fonds étrangers, notamment américains, à Montréal, dit-il. Ces gens-là cherchent les "bonnes affaires", ils participent à l'économie locale et commencent à prendre leur place.»

La stratégie du *matching fund*, où pour 2 millions investis le gouvernement met 1 million, porte fruit. «D'autant plus que le gouvernement se retire de la gestion des entreprises ainsi financées.»

«Liée à des avantages fiscaux, cette stratégie gouvernementale a eu un effet salutaire sur la perception des biotechs québécoises par les sociétés de capital de risque étrangères», souligne à son tour Marc-André Nadeau.

NOTRE SOUPLESSE
SE VEUT LE MIROIR DE
VOTRE RÉALITÉ

La science est fondamentale pour CIRION. Nous y consacrons nos vies et nos activités. Notre équipement de pointe, comme notre organisation, nous permet d'offrir des services de laboratoire à toute échelle. La qualité de nos résultats reflète parfaitement l'engagement que nous prenons envers nos clients.

www.cirion.com
1 - 8 6 6 - 6 8 8 - 2 4 7 4

LOGISTIQUE INTERNATIONALE
SERVICES D'ANALYSES
MÉTHODES SPÉCIALISÉES
DÉVELOPPEMENT ET VALIDATION

CIRION

Toujours
au-delà de
vos attentes

ROBIC

+ DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

DEPUIS 1892
AVOCATS, AGENTS DE BREVETS
ET DE MARQUES DE COMMERCE

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
+
DROIT DES AFFAIRES
DROIT DE LA BIOTECHNOLOGIE**

ROBIC est un cabinet multidisciplinaire d'avocats, d'agents de brevets et de marques de commerce, spécialisé dans le droit des affaires, la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies.

Notre équipe des «SCIENCES DE LA VIE» a fait ses preuves tant auprès de multinationales que de compagnies émergentes et ainsi apporte à nos clients des solutions novatrices et pragmatiques pour la protection, la gestion, le transfert de technologies, le financement et autres transactions commerciales relatives à leurs activités et innovations.

L'équipe est composée de:

- Agents de brevets diplômés et expérimentés en chimie, biochimie, biologie, biologie moléculaire, microbiologie, immunologie et génétique;
- Agents de marques de commerce;
- Avocats du droit des affaires et de litige, spécialisés dans les domaines de la propriété intellectuelle, des pharmaceutiques et des biotechnologies.

LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L.
Centre CDP Capital
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal

www.robic.ca

Aller se faire voir ailleurs qu'aux États-Unis

CHARLES MEUNIER
COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché américain compte pour presque 50 % de ce qui se consomme dans le monde en produits issus d'entreprises innovantes en biotechnologie. Il lui est facile de jouer les prima donna.

De la vache folle à l'obligation qu'une composante du produit soit fabriquée aux États-Unis, toutes les excuses sont bonnes pour ralentir, contrôler, voire stopper l'entrée de nouveaux produits sur ce lucratif marché.

Tant et si bien que les biotechs à la recherche d'un partenariat ou d'une collaboration sont tentées de se tourner vers les marchés européens et asiatiques.

Patrick Montpetit constate que le contexte aux États-Unis a changé et qu'il y est plus difficile d'obtenir les autorisations qui faciliteraient les choses.

Il n'y a pas si longtemps, les biotechs n'avaient pas à faire des pieds et des mains pour que leurs produits quittent les quais.

«Aujourd'hui, constate le chef de la direction financière de Bioniche, nous devons prouver que nous avons des effectifs de fabrication en sol américain. Par exemple, notre vaccin pour contrer la bactérie *E. Coli* a été approuvé à condition de respecter cette condition.»

Tout en demeurant optimiste, Serge Dépatie, vice-président de Natcan, déclare: «Ce n'est pas le marché proprement dit qui est en cause, mais la Food and Drug Administration (FDA). Plutôt que de s'en tenir à son rôle, l'organisme de réglementation joue les modérateurs.»

Lors d'un récent colloque sur le thème de la mondialisation, Maha Katabi, vice-présidente chez Ventures West, une entre-

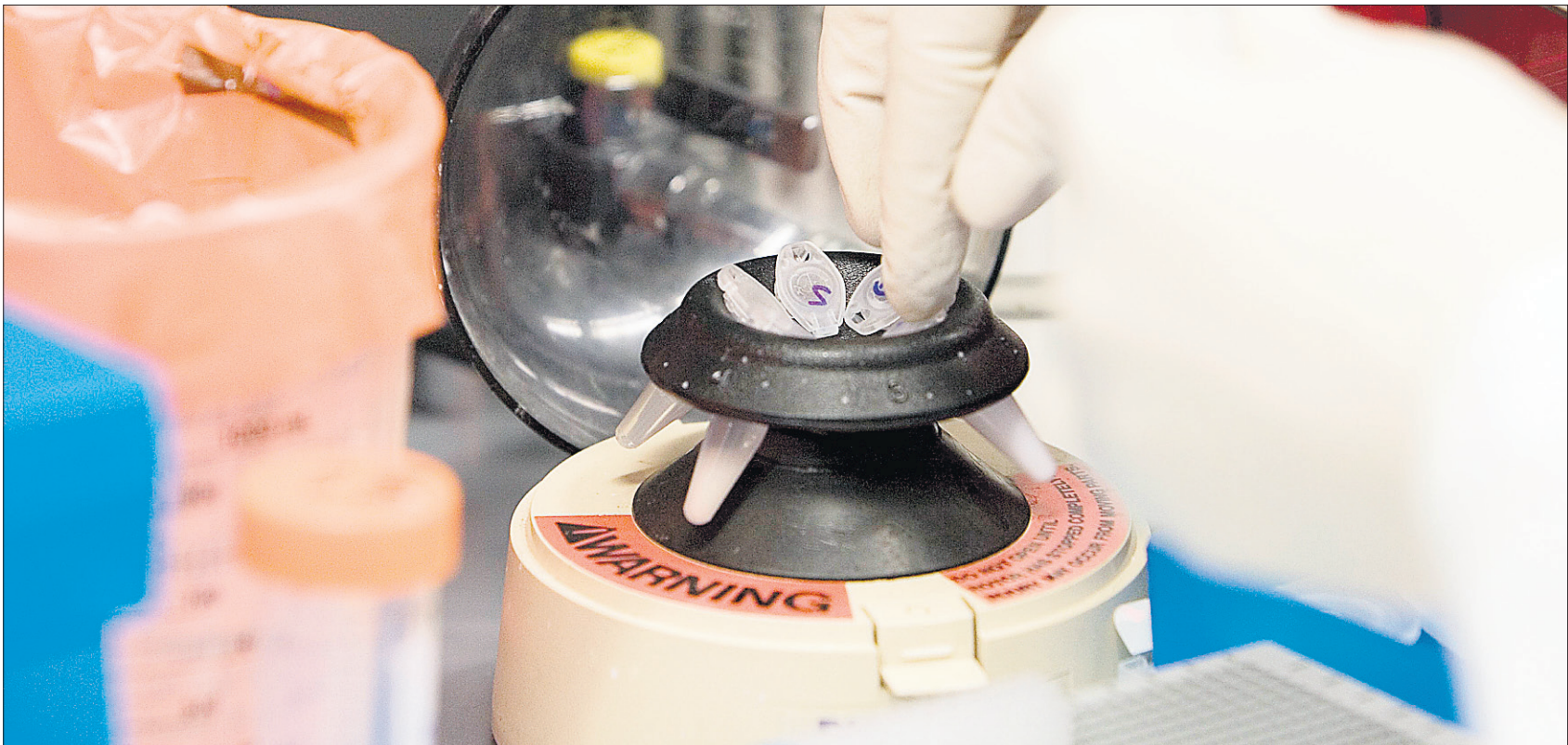


PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

De la vache folle à l'obligation qu'une composante du produit soit fabriquée aux États-Unis, toutes les excuses sont bonnes pour ralentir, contrôler, voire stopper l'entrée de nouveaux produits sur le marché américain. Tant et si bien que les biotechs à la recherche d'un partenariat ou d'une collaboration sont tentées de se tourner vers les marchés européens et asiatiques.

prise canadienne de capital de risque, est allée plus loin en affirmant la FDA «était une organisation politique».

La tendance américaine, selon elle, consisterait à rembourser moins de médicaments et à être beaucoup plus sévère envers les compagnies. Elle a d'ailleurs eu vite fait d'encourager les biotechs d'ici à aller cogner à d'autres portes.

«Il faut aller partout où ça bouge», a-t-elle dit.

C'est ce qu'avait fait Biosyntech en 2005. Faute de trouver de l'argent aux États-Unis, son pré-

sident, Claude Leduc, a obtenu 6 millions\$ d'une entreprise indienne et 1,2 million en Corée.

Il est ensuite retourné aux États-Unis où il a obtenu 21 millions. Comme quoi, quel que soit la valeur du produit, l'argent demeure le nerf de la guerre.

Pour Charles Fong, directeur capital de risque à la BDC, en dépit de l'attitude de la FDA qui se montre de plus en plus réticente à autoriser de nouveaux médicaments, l'importance du marché américain force le respect. Il est incontournable.

«Nous serons toujours

dépendants des États-Unis», précise-t-il.

Quant à l'idée d'aller se faire voir en Inde ou en Chine, il croit que c'est aux compagnies de décider si ça en vaut la peine. «Pour l'instant, c'est difficile à dire, on connaît très peu ces marchés», ajoute-t-il.

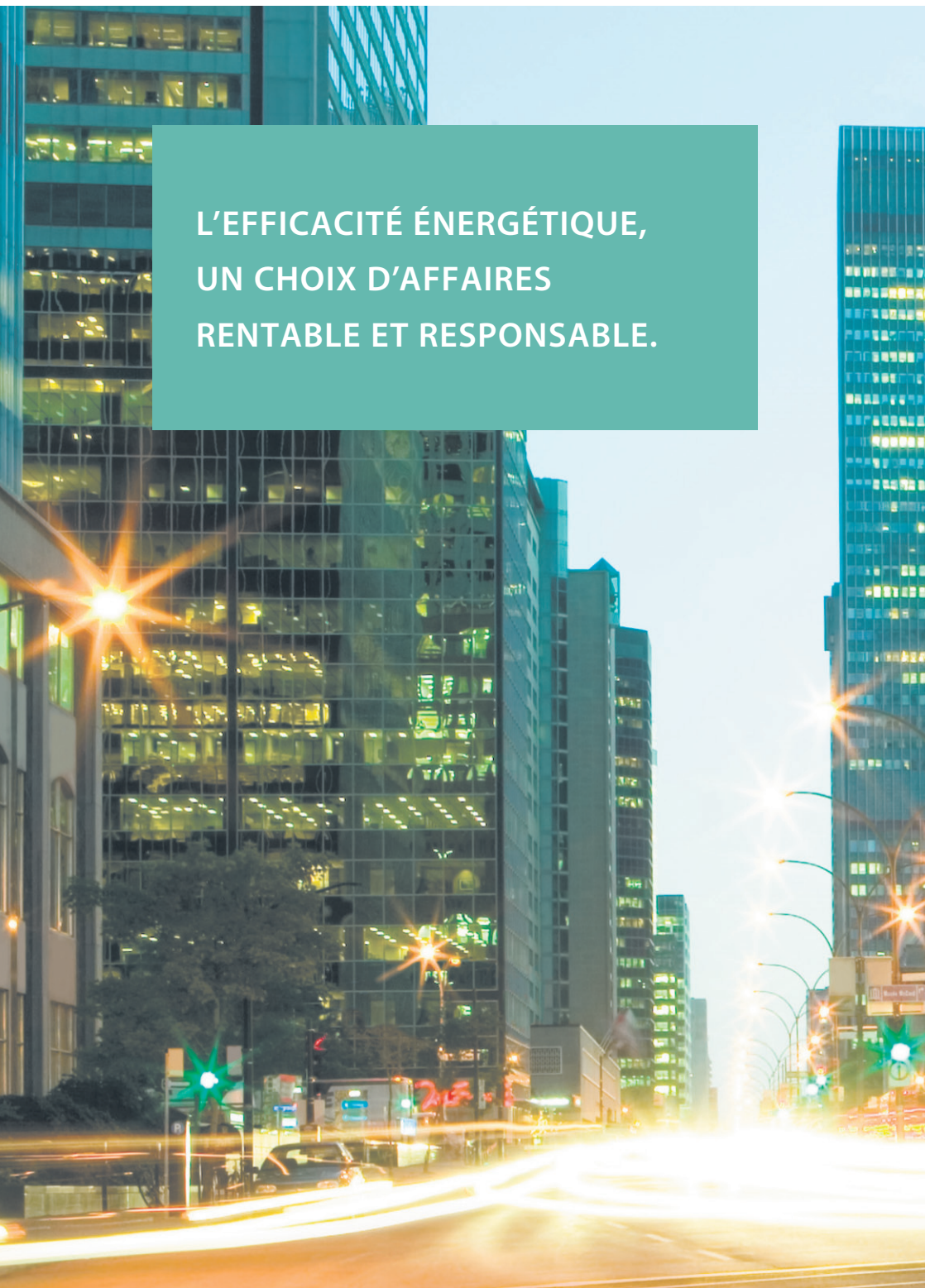
M^e Bob Sotiriadis, du cabinet d'avocats Léger, Robic, Richard constate que le virage vers l'étranger, ailleurs qu'aux États-Unis, s'amorce lentement.

«On transige davantage avec les pays occidentaux qu'avec les pays asiatiques, souligne l'avocat.

Ces derniers ont des règles différentes des nôtres. Sans oublier que la langue peut devenir un obstacle. Voilà pourquoi nous avons des avocats et des agents de brevet sur place.»

Cela dit, M^e Sotiriadis considère qu'il est toujours plus facile de faire des affaires en Amérique du Nord qu'ailleurs. On connaît les règles, on sait à quoi s'en tenir.

Il donne l'exemple de la France et de ses lois sur la concurrence qui peuvent créer des restrictions et rendre difficile la conclusion d'ententes d'échanges ou de partenariat.



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE,
UN CHOIX D'AFFAIRES
RENTABLE ET RESPONSABLE.

Profitez dès aujourd'hui de nos programmes d'efficacité énergétique* touchant les bâtiments, les procédés industriels, les produits d'éclairage et les moteurs. Vous améliorerez ainsi la performance énergétique de votre entreprise et contribuerez au bien-être collectif.

Obtenez un appui financier ou une remise à l'achat.



POUR MIEUX PERFORMER

www.hydroquebec.com/affaires



L'herbe est-elle plus verte chez le voisin?

CHARLES MEUNIER
COLLABORATION SPÉCIALE

Les sociétés de capital de risque (SCR) arrivent en force au Canada, surtout au Québec.

«Avant 2003, dit Marc-André Nadeau, associé chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche, les fonds étrangers représentaient moins de 5 % de l'ensemble. Aujourd'hui, ils comptent pour près de 40 %.»

Aucun autre marché, à l'exception de l'Inde peut-être, n'a connu un tel chambardement. Pour le Québec, c'est un changement conjoncturel majeur.

Quant aux biotechs qui reluent du côté de l'étranger, elles ont à la fois raison et tort de le faire.

Un récent sondage mené par Deloitte auprès des membres de l'Association indienne des SCR, place les biotechs au second rang et les pharmaceutiques au cinquième rang des intentions d'investissement.

«La situation est la même en Europe et partout dans le monde, dit M. Nadeau. Les sciences de la vie sont au cœur des priorités d'investissements. On peut vouloir en profiter.»

Cela dit, à moins d'avoir les reins financièrement très solides et une longueur d'avance sur la concurrence dans le créneau où l'on œuvre, il est préférable pour une biotech québécoise de considérer d'abord ce que les SCR étrangères ont à offrir sur le marché québécois.

Marc-André Nadeau pense qu'il pourrait s'avérer beaucoup moins onéreux et risqué pour les petites et moyennes biotechs québécoises de transiger au Québec avec des fonds étrangers associés à des fonds provenant de sources canadiennes et québécoises plutôt que de le faire directement à l'étranger.

Selon tous les observateurs de l'activité des biotechs au Québec, leur avenir, en dépit des résistances somme toute normales qu'elles rencontrent, est prometteur.

Elles sont innovatrices, leur gestion est saine et elles ont accès à des entreprises de fonds locaux et étrangers qui possèdent des réseaux pouvant leur donner accès aux plus grands marchés.

* Certaines conditions s'appliquent.

LA PRESSE AFFAIRES

Kangaroo Media: 3,5 millions de pertes

LA PRESSE CANADIENNE

La firme montréalaise Kangaroo Media a révélé, hier, avoir épongé une perte de 3,5 millions de dollars au premier trimestre, soit 10 cents par action. Ses revenus pendant cette période ont été de 991 000\$. Les revenus provenant de la F1 ont augmenté considérablement, passant de 39 000\$ l'an dernier à 540 000\$ cette année. Les mises en service d'appareils dans le NASCAR ont augmenté de 23 %. Les liquidités se chiffrent à 17 millions.

Kangaroo Media conçoit, fabrique, commercialise, vend et loue des systèmes de divertissement audiovisuels portables multifonctionnels et sans fil à l'intention des spectateurs d'événements sportifs.

Le président et chef de l'exploitation de Kangaroo Media, Robert Mimeault, a expliqué par voie de communiqué qu'en 2007, son entreprise «a renforcé son leadership sur le marché grâce à des activités commerciales dans quelques-uns des principaux événements sportifs mondiaux, notamment la F1, le NASCAR et la LNF, ainsi qu'avec des essais fructueux au Mans et lors de deux tournois de golf professionnels».

Son objectif pour 2008, ajoute-t-il, «est de mettre l'accent sur l'amélioration de l'exécution opérationnelle pour accroître (ses) revenus et intensifier la pénétration du marché au sein des concessions» qu'elle exploite.

À Toronto hier, le titre de Kangaroo TV a pris 0,5 cent, à 39,5 cents.

TOURISME

Montréal fait face à un gros défi

LAURIER CLOUTIER

Montréal fait face à un gros défi sur le plan touristique pour cet été. Des obstacles importants vont compliquer la tâche de l'industrie, dont la forte hausse du prix de l'essence, la récession possible aux États-Unis et en Ontario, ainsi que la concurrence de Toronto et de Vancouver.

Pour ne pas frapper un mur, Tourisme Montréal misera 20 millions avec ses partenaires sur des marchés naturels et émergents, dans le but d'augmenter de 3 % l'affluence de touristes (estimés à 7,6 millions en 2007) qui dépenseront ainsi plus de 2,5 milliards de dollars durant la saison.

C'est une *must* pour la vigueur d'une industrie de 70 000 employés, 4300 restaurants et 24 000 chambres d'hôtel,

Tourisme Montréal misera 20 millions avec ses partenaires afin d'augmenter l'affluence de 3 %

déclare le président-directeur général de Tourisme Montréal, Charles Lapointe. «La multiplication récente des défis nous inquiète.»

Le PDG demeure toutefois «confiant» car l'année 2008 a plutôt bien commencé, à l'exception du «catastrophique mois de mars» (neige), même si les concurrents de Montréal se multiplient.

Toronto mise notamment sur de «nouveaux monuments signés par des architectes réputés», et Vancouver «réalise des investissements gigantesques pour les (Jeux olympiques) de 2010», dit-il.

Pour répliquer, Montréal n'a rien de neuf à dévoiler en 2008, déplore Charles Lapointe, pendant que la construction d'hôtels continue et qu'on en planifie une dizaine d'autres.

Par contre, le 400^e anniversaire de

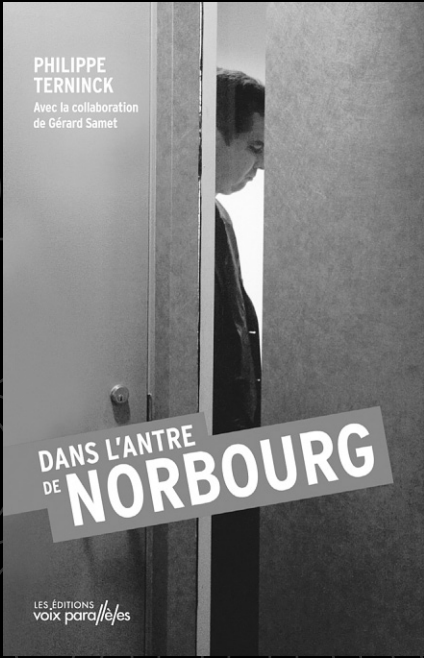
Plongez dans L'ANTRE DE NORBOURG et découvrez les dessous du plus grand scandale financier québécois

« J'espère que ce livre va contribuer à la recherche de la vérité et à éviter que de telles situations puissent se reproduire »

– Philippe Terninck

Offert en librairie et sur librairie.cyberpresse.ca

LES ÉDITIONS voix para//è/es



AVIS

aux termes de l’article 1013, alinéa 5 du Code de Procédure Civile néerlandais

Procédure orale appelée à examiner la demande visant à déclarer obligatoire l’Accord transactionnel conclu par Shell et d’autres

• Shell Petroleum N.V. et The Shell Transport and Trading Company Limited (ci-après dénommées conjointement « Shell »), la Stichting Shell Reserves Compensation Foundation, Stichting Pensioenfonds ABP, Stichting Pensioenfonds Zorg en Welzijn (anciennement Stichting Pensioenfonds voor de Gezondheid, Geestelijke en Maatschappelijke Belangen) et la Vereniging van Effectenbezitters (« VEB ») ont conclu le 11 avril 2007 un Accord transactionnel (tel que révisé le 27 février 2008) qui donne droit à une indemnité à certains actionnaires qui avaient leur domicile ou leur siège hors des États-Unis ou qui ont été créés en vertu du droit d’un quelconque état hors des États-Unis et qui ont acheté entre le 8 avril 1999 et le 18 mars 2004 inclus (la « Période ») à une ou plusieurs bourses de valeurs hors des États-Unis des actions dans le capital de la N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij (également connue sous la dénomination the Royal Dutch Petroleum Company) (« actions RD ») et/ou de The “Shell” Transport and Trading Company, p.l.c. (« actions STT ») (« l’Accord transactionnel »). L’Accord transactionnel concerne toutes les créances que lesdits actionnaires pourraient détenir sur Shell en rapport avec des recatégorisations de certaines réserves de pétrole et de gaz annoncées par Shell à partir de 2004.

• Les parties à cet Accord transactionnel ont formé le 11 avril 2007 une demande conjointe auprès de la cour d’appel d’Amsterdam (la « Cour »), dans laquelle elles ont demandé à la Cour de déclarer l’Accord transactionnel obligatoire pour tous les actionnaires, tels que définis à l’Accord transactionnel. Une demande conjointe révisée a été formée le 29 février 2008.

• La Cour a fixé une audience pour la procédure orale appelée à examiner la demande visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire. Cette procédure orale qui se déroulera en néerlandais, se tiendra le 20 novembre 2008 à 9 h 30 et peut, si la situation l’exige, être poursuivie le 21 novembre 2008 à 9 h 30. La procédure orale se tiendra à l’adresse **Prinsengracht 436 à Amsterdam, Pays-Bas**. La date et le lieu de la procédure orale peuvent être modifiés par la Cour.

L’indemnité qui sera proposée si la transaction est déclarée obligatoire

Si la Cour fait droit à la demande visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire et que sa décision devient irrévocable, un montant de 340,1 millions de dollars US sera réparti entre les actionnaires visés ci-dessus, conformément à un plan de distribution convenu entre les parties. Ce plan de distribution stipule, en résumé, que l’indemnité à verser à un actionnaire individuel dépend des nombres d’actions qui ont été achetées et vendues par cet actionnaire sur la Période, ainsi que du total de demandes reconnues (Recognized Claims) qui auront été déposées par tous les actionnaires. La demande reconnue (Recognized Claim) d’un actionnaire sera examinée au vu d’un certain nombre de critères convenus (tels qu’exposés dans le plan de distribution), sur la base des nombres d’actions qui auront été achetées et vendues par cet actionnaire sur la Période. L’indemnité à verser à l’actionnaire sera égale à la part que sa demande reconnue représente dans le total des demandes reconnues, multipliée par le montant de 340,1 millions de dollars US. Par exemple, si la demande reconnue d’un certain actionnaire représente 0,01 pour cent du total des demandes reconnues, une indemnité de 0,01 pour cent de 340,1 millions de dollars US sera versée à l’actionnaire concerné.

Un montant complémentaire de 12,5 millions de dollars US sera réparti à parts égales entre tous les actionnaires qui auront déposé une demande reconnue, indépendamment du volume du portefeuille d’actions ou du total de transactions opérées par eux.

Shell a demandé, en outre, à la Securities and Exchange Commission américaine (« SEC ») de mettre le montant de 120 millions de dollars US, qui a été payé par Shell en 2004 en rapport avec sa transaction avec la SEC, à la disposition de tous les acheteurs d’actions RD et d’actions STT sur la Période, indépendamment de la nationalité, du domicile ou du siège et indépendamment du marché sur lequel les actions RD et STT ont été achetées. Il n’est pas certain que la SEC consente au versement proposé. Si la SEC y consent, un montant supplémentaire sera disponible pour les actionnaires, tels que décrits à l’Accord transactionnel.

Élément important de l’Accord transactionnel, les actionnaires mentionnés ci-dessus renonçant à toutes les créances qu’ils sont susceptibles de détenir sur Shell, des entreprises liées à Shell et sur certaines autres personnes ou entités en rapport avec les recatégorisations des réserves de pétrole et de gaz.

Tous les frais se rapportant à la mise à exécution de l’Accord transactionnel, parmi lesquels les frais de la Fondation (y compris les honoraires et les frais des avocats de la Fondation), seront payés par Shell et ne viennent pas grever les montants de 340,1 millions de dollars US et de 12,5 millions de dollars US précédemment nommés.

Consultation des documents liés à la transaction et d’autres informations sur la transaction

Des informations sur la transaction (par exemple, la demande et la demande révisée visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire, l’Accord transactionnel, le premier amendement à l’Accord transactionnel, la décharge, le plan de distribution et une Convocation plus détaillée, qui a été envoyée à tous les actionnaires connus) peuvent être obtenues en envoyant un e-mail à info@royaldutchshellsettlement.com, en composant le 1-866-523-6801 (à partir du 1^{er} juillet 2008) et en consultant les sites www.royaldutchshellsettlement.com, www.shellsettlement.com, www.shellcompensation.com, www.shellvergoeding.nl, www.veb.net, www.abp.nl, www.pggm.nl et www.shell.com ou en écrivant à Royal Dutch Shell Settlement Administrator, 128 129 Cheapside, London EC2V 6BT, Royaume-Uni. En outre, ces documents ainsi que les procès-verbaux de l’audience peuvent être consultés sur le site Internet de la Cour accessible via www.rechtspraak.nl ainsi que, sur demande écrite, auprès du greffe du secteur commercial de la Cour (voir ci-après pour l’adresse).

Défense contre la demande visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire

Chaque actionnaire, tel que défini à l’Accord transactionnel, peut faire déposer auprès de la Cour, au plus tard le 9 octobre 2008 et exclusivement par l’intermédiaire d’un avoué

dans l’arrondissement d’Amsterdam, un mémoire en défense (en 7 exemplaires et en langue néerlandaise) contre la demande des parties visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire. Cette possibilité est donnée également à des fondations ou associations ayant pleine personnalité juridique qui, en conséquence de leurs statuts, défendent les intérêts des personnes au profit desquelles l’accord a été conclu. **Il n’est pas nécessaire d déposer un mémoire en défense pour conserver la possibilité «opt-out» dont il est question ci-après.**

Vous trouverez davantage d’informations sur la manière dont doit être déposé un mémoire en défense, dans la Convocation plus détaillée mentionnée ci-dessus.

Convocation à la procédure orale appelée à examiner la demande

La Cour examine la demande et les mémoires en défense éventuellement déposés contre elle, à une audience publique le jeudi, 20 novembre 2008 à 9 h 30, avec possibilité de prolongation le 21 novembre 2008 à 9 h 30, au Palais de Justice, Prinsengracht 436 à Amsterdam. Vous trouverez un plan d’accès sur le site www.rechtspraak.nl. Vous êtes prié d’emprunter les transports publics pour vous y rendre. Il n’est quasiment pas possible de se garer aux environs du Palais de Justice.

Par les présentes, toutes les personnes au profit desquelles l’accord a été conclu, ainsi que des fondations et associations, telles que susvisées, sont convoquées à la date (aux dates) de la procédure mentionnée(s) ci-dessant. **Il n’est pas nécessaire d’être présent à la procédure pour conserver la possibilité «opt-out» et votre présence n’est, d’ailleurs, pas obligatoire.**

Vous ou votre avocat pouvez assister à l’audience et votre avocat a l’occasion à l’audience de réagir en néerlandais à ce que les auteurs de la demande visant à déclarer l’Accord transactionnel obligatoire, mettent en avant à l’audience. Si vous souhaitez prendre la parole pendant la procédure orale, vous êtes autorisé(e) à le faire dans une autre langue que le néerlandais, à condition de vous faire assister par un interprète professionnel pour traduire votre intervention verbale en néerlandais. Si vous ou votre avocat souhaitez prendre la parole à l’audience orale, vous ou votre avocat devez en informer la Cour par écrit au plus tard le 23 octobre 2008. En principe, le temps de parole maximal est de 15 minutes. Si vous souhaitez davantage de temps, vous devez le demander à la Cour au plus tard à la même date en indiquant le temps de parole souhaité et les motifs. Il n’est pas certain que la Cour consente à un temps de parole supplémentaire. Si une communication ou une demande, telle que mentionnée ci-dessant, n’a pas été déposée à temps, la Cour n’autorisera pas de temps de parole. Même si vous ne voulez pas prendre la parole mais que vous voulez néanmoins assister à l’audience, vous êtes prié(e) de le faire savoir par écrit au plus tard le 23 octobre 2008. Ces communications et demandes doivent être envoyées à l’adresse postale de la Cour : postbus 1312, 1000 BH Amsterdam, à l’attention de Madame I.Torn et avec mention de la référence 106.010.887.

La Cour peut modifier la date ou le lieu de la procédure orale sans autre avis. Il lui suffira de faire paraître une publication sur son site Internet sur lequel des informations complémentaires concernant la procédure orale peuvent également être publiées.

Conséquences d’une éventuelle déclaration rendant l’Accord transactionnel obligatoire et possibilité «opt-out»

Si la Cour déclare l’Accord transactionnel obligatoire par décision irrévocable et qu’il n’est pas mis fin à l’Accord transactionnel, la déclaration fait naître, d’une part, un droit à indemnité pour les actionnaires susvisés, conformément au plan de distribution. D’autre part, d’éventuels autres droits que les actionnaires susvisés sont susceptibles d’avoir en rapport avec les recatégorisations vis-à-vis de Shell et de certaines autres personnes et entités, deviennent caducs, sauf dans la mesure où un actionnaire dépose dans un délai restant encore à fixer par la Cour une déclaration de non-engagement (également appelée déclaration «opt-out»). **Ceci n’est pas encore possible aujourd’hui.**

Si la Cour déclare l’Accord transactionnel obligatoire, les parties à l’Accord transactionnel fourniront dans un avis distinct (qui sera publié sur le même mode que le présent avis) des informations sur la manière dont il est possible de prétendre à une indemnité aux termes de l’Accord transactionnel mais aussi sur la manière dont peut être déposée une déclaration «opt-out» ainsi que sur les délais dans lesquels ces actes doivent être accomplis. **Il n’est pas obligatoire d’être présent à la procédure orale ou de se défendre contre la déclaration visant à rendre l’Accord transactionnel obligatoire pour conserver la possibilité «opt-out».**

Cessation de l’Accord transactionnel

L’Accord transactionnel prévoit certains droits qui autorisent les parties à y mettre fin. Vous trouverez davantage d’informations à ce sujet dans l’Accord transactionnel.

Autres procédures concernant cette question

Une procédure est pendante auprès de la Federal District Court américaine (Tribunal fédéral de Première Instance) à Trenton, New Jersey, dans le cadre de laquelle certains actionnaires ont déposé des demandes au nom d’un groupe d’actionnaires comprenant également toutes les personnes ou personnes morales qui ont acheté des actions RD et des actions STT entre le 8 avril 1999 et le 18 mars 2004. La United States Court a décidé qu’elle n’était pas compétente pour être saisie des demandes d’acheteurs non américains d’actions RD et d’actions STT, tels que définis à l’Accord transactionnel et décrits au présent avis.

Si vous pensez être un actionnaire, tel que visé au présent avis, nous vous conseillons de prendre connaissance de la Convocation plus détaillée. Cette dernière peut être obtenue en envoyant un e-mail à info@royaldutchshellsettlement.com, en composant le 1-866-523-6801 (à partir du 1^{er} juillet 2008) et en consultant les sites www.royaldutchshellsettlement.com, www.shellsettlement.com, www.shellcompensation.com, www.shellvergoeding.nl, www.veb.net, www.abp.nl, www.pggm.nl et www.shell.com ou en écrivant à Royal Dutch Shell Settlement Administrator, 128 129 Cheapside, London EC2V 6BT, Royaume-Uni.

Le texte du présent avis a été consigné par écrit en considération des instructions données par la cour d’appel d’Amsterdam.

Importantes échéances pour Hélicoptères canadiens

MARIE TISON

Les prochains mois et les prochaines années seront déterminants pour Hélicoptères canadiens.

L’entreprise espère faire renouveler deux importants contrats qui représentent plus de 30 % de ses revenus. Par la suite, Hélicoptères canadiens devra se pencher sur son avenir: l’entreprise conservera-t-elle sa structure de fonds de revenu ou se transformera-t-elle en société par actions? Choisira-t-elle plutôt la voie de la privatisation?

«Nous ne sommes pas dans une urgence, a toutefois indiqué le président d’Hélicoptères canadiens, Jean-Pierre Blais, en marge de l’assemblée annuelle des détenteurs de parts de l’entreprise hier. L’année 2011 (qui signalera la fin des avantages fiscaux des fonds de revenus), c’est dans trois ans, nous avons encore du temps.»

Hélicoptères canadiens, entreprise établie dans la municipalité des Cèdres, au sud-ouest de Montréal, est le plus important fournisseur de services héliportés au Canada avec plus de 130 hélicoptères répartis dans une quarantaine de bases. L’entreprise compte de 550 à 650 employés selon les saisons, dont environ 200 au Québec.

Hausse du bénéfice net

Ses revenus ont atteint 147,5 millions de dollars en 2007, comparativement à 135,7 millions l’exercice précédent. Son bénéfice net a bondi de près de 40 %, passant de 15,3 millions à 21,4 millions. L’entreprise a profité de ces résultats records pour effacer la totalité de sa dette à long terme, qui se situait à 18,9 millions à la fin de l’exercice 2006. Avec un bilan ainsi allégé, Hélicoptères canadiens aimerait maintenant procéder à des acquisitions afin d’augmenter sa présence dans certaines régions du Canada ou percer de nouveaux créneaux.

Toutefois, deux importants contrats viendront bientôt à échéance. Le premier, conclu avec l’United States Air Force (USAF), prendra fin le 30 septembre 2008 alors que le deuxième, conclu avec le service de transport médical ontarien Ornge, prendra fin le 31 mars 2009.

M. Blais a toutefois souligné qu’Hélicoptères canadiens collaborait avec l’USAF depuis 20 ans et avec Ornge depuis 30 ans.

«Nous pensons avoir de bonnes chances de faire renouveler ces contrats, mais nous ne pouvons être certains», a-t-il déclaré.

Un autre défi se dresse; le 9 septembre prochain, l’intente de non-concurrence conclue avec CHC Helicopter Corporation il y a trois ans prendra fin. CHC, qui se concentre sur les vols extracôtiers, notamment auprès de l’industrie pétrolière, pourra alors effectuer des vols intracôtiers et entrer ainsi en concurrence avec Hélicoptères canadiens.

M. Blais a cependant affirmé que cette menace n’était pas très grande puisque le nouvel acquéreur de CHC, First Reserve Capital, se spécialise dans les services à l’industrie pétrolière et gazière. Il s’intéresserait donc moins à l’industrie des ressources naturelles, que dessert Hélicoptères canadiens.

Remstar achète des créances de TQS

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Remstar fait le plein de créances en prévision de l'assemblée des créanciers de TQS.

Selon le dernier rapport du syndic Yves Vincent, Remstar a acheté les créances des maisons de production Pixcom et Télé-Vision (le producteur de *Loft Story*), qui totalisent 1,1 million de dollars (136 000\$ pour Pixcom, 979 800\$ pour Télé-Vision). Remstar aurait versé à Pixcom et Télé-Vision une somme équivalant à environ 20% de leurs créances, soit le taux de remboursement offert à tous les créanciers en vertu du plan d'arrangement. « Remstar m'a assuré qu'elle n'a pas fait de geste qui favoriserait certains créanciers au détriment d'autres créanciers, dit le syndic Yves Vincent. Ils n'ont pas donné plus d'argent aux créanciers que ce qu'ils auraient obtenu en vertu du plan d'arrangement. Les créanciers voulaient simplement leur argent maintenant. »

En plus d'acheter des créances, Remstar a obtenu plusieurs procurations de la part de créanciers qui leur ont cédé gratuitement leur droit de vote à l'assemblée. « C'est une pratique courante, dit le syndic Yves Vincent. Remstar n'a rien inventé. Quand les créanciers sont d'accord avec le plan d'arrangement, ils peuvent donner une procuration à l'offrant. À cause de la complexité du dossier de TQS, Remstar ne veut pas prendre de chance. »

Le futur propriétaire de TQS a notamment convaincu son créancier le plus important: le studio hollywoodien Warner Brothers, dont la créance s'élève à 3 millions. Warner Brothers a aussi accepté de réviser la liste de ses films qui seront diffusés à l'antenne du Mouton noir. L'entente a été déclarée confidentielle par le juge Pierre Journet, qui supervise les activités de TQS depuis que le réseau de télévision s'est placé sous la protection de ses créanciers en décembre dernier.

Le verdict attendu

Le plan d'arrangement de Remstar doit être approuvé par plus de la moitié des créanciers dont la valeur des créances représente au moins les deux tiers de la valeur totale des créances.

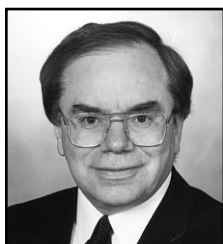
Remstar offre au minimum 7 millions de dollars à ses créanciers. L'entreprise est-elle confiante de faire adopter son plan d'arrangement? Joint par *La Presse Affaires*, Maxime Rémillard, président de Remstar, a préféré ne pas donner plus de détails.

L'assemblée générale des créanciers doit avoir lieu le 22 mai. Les syndicats des employés de TQS veulent la faire reporter après les audiences du CRTC sur la vente de TQS en juin. Le juge Pierre Journet entendra les arguments des deux parties ce matin. Il pourrait trancher le débat sur la date de l'assemblée des créanciers aujourd'hui.

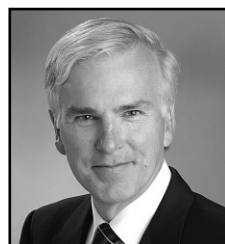


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

L'assemblée des créanciers de TQS sera déterminante.



Donald J. Cayouette



Pierre Duhamel, C.A.



Sylvain Toutant, B.A.A.

M. Joseph Kruger II, président du Conseil et chef de la direction de Kruger inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Donald J. Cayouette au poste de vice-président de direction et chef de l'Exploitation. Détenteur d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université du Nouveau-Brunswick, M. Cayouette est entré chez Kruger en 1989 et a occupé diverses fonctions dans les unités commerciales de la Société, ainsi qu'à la direction. Il succède à M. Bernard Routhier qui prend sa retraite après 17 années de service. M. Routhier continuera cependant à s'impliquer auprès de la Société dans le cadre de mandats spéciaux.

Monsieur Kruger annonce également la nomination de M. Pierre Duhamel au poste de vice-président directeur et chef de la direction financière de la Société. M. Duhamel est comptable agréé, titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill.

M. Donald J. Cayouette, vice-président de direction et chef de l'Exploitation de Kruger inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Sylvain Toutant à titre de vice-président de direction, Produits de consommation. M. Toutant sera notamment responsable de Produits Kruger Limitée, fabricant de marques prestigieuses telles Cashmere®, Scotties® et SpongeTowels®, ainsi que de Kruger, Vins et spiritueux (Maison des Futailles, Rewine, Mondia Alliance, Maître Sommelier). M. Toutant est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Fondée en 1904, Kruger est un important producteur de papiers pour publications, de papiers à usages domestiques et industriels, de bois d'œuvre et autres produits du bois, de boîtes de carton à base de fibres recyclées, d'énergie verte et renouvelable et de vins et spiritueux. La Société est également l'un des principaux recycleurs de papiers et cartons en Amérique du Nord. Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie 9 000 personnes.



SECOR

Yves Roy, président-directeur général de **SECOR**, est heureux d'annoncer la nomination de Michel Leblanc à titre de directeur associé au sein du bureau de Montréal.



Michel Leblanc

Économiste de formation, Michel Leblanc se joint à l'équipe **SECOR-Taktik**, division dédiée aux moyennes entreprises et institutions, après six années passées à mettre sur pied la grappe des sciences de la vie du Montréal métropolitain, Montréal InVivo, puis à appuyer Génome Québec à titre de vice-président, affaires publiques et communications. Durant cette période, Michel Leblanc a agi à titre d'agent mobilisateur et de catalyseur auprès de nombreux leaders économiques et politiques.

Outre son expertise de consultant acquise durant un premier passage chez **SECOR** entre 1996 et 2002, Michel Leblanc apporte avec lui une forte capacité analytique des enjeux relatifs au développement économique et un leadership démontré dans des situations complexes. Michel Leblanc a contribué à l'élaboration de plusieurs stratégies sectorielles et il est un spécialiste reconnu des stratégies visant à mieux arrimer les objectifs du secteur privé et ceux des autorités publiques. Il a notamment été membre du conseil des partenaires de l'innovation mis sur pied par le gouvernement lors de l'élaboration de la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

SECOR est le plus important cabinet-conseil indépendant en stratégie, leadership et organisation au Canada et reconnu mondialement. Depuis plus de 30 ans, **SECOR** via ses divisions **SECOR Conseil** et **SECOR-Taktik** accompagne les équipes dirigeantes d'entreprises dans la prise de décisions stratégiques et dans leur mise en œuvre. **SECOR** possède des bureaux à Montréal, Québec, Toronto, Hô Chi Minh-Ville, Paris et New York.

www.groupesecor.com

3562744

ILS FONT VALOIR L'EXCELLENCE DE NOS PRODUITS.

MICROSOFT FÉLICITE LES PARTENAIRES CERTIFIÉS OR SUIVANTS, QUI MAÎTRISENT QUATRE DOMAINES DE COMPÉTENCE OU PLUS:



www.sidler.ca



www.cgi.com



www.beltek.com



www.burntsand.com



www.connectalk.com



www.knowledgetech.ca



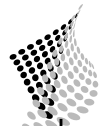
www.nonlinear.ca



www.orbitrix.com



www.tuor.ca



www.androide.com



www.capris.com



www.cyence.com



www.dtm.ca



gticanada.com



www.imagnet.com



www.imason.com



www.imexsystems.com



Stratégies informatiques
www.directimpact.ca



www.msi.net



www.netdexterity.com



www.proserveit.com



www.quadrus.com



www.quercussolutions.com



www.systemgroupinc.com



www.technoconseil.com



www.tieus.com



www.tmctech.com



www.windingriver.ca



www.workstreaminc.com

“Grâce à la formation et à l’expansion du volume d’affaires, les domaines de compétence de Microsoft confèrent aux partenaires technologiques un avantage concurrentiel distinctif qui les aide à faire valoir leurs aptitudes et à offrir les services appropriés à leurs clients.”

- Lora Gernon, Directrice du groupe des partenaires, Microsoft Canada Co.

Microsoft | Programme Partenaires

microsoft.ca/fr/or

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LPA 50

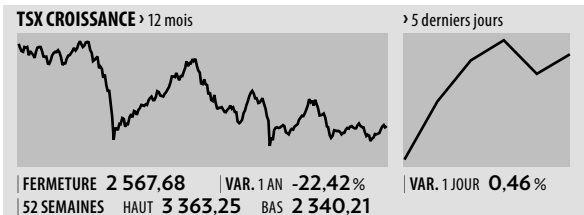
La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

	FERMETURE	CHANGEMENT		VOLUME	VAR. CETTE	VAL. BOUR.	52 SEMAINES		DIV.
	IQ 30	(\$)	NET	%	(100)	ANNÉE (%)	(M \$)	HAUT BAS	ANN.
▼ AbitibiBowater (<i>ABH</i>)		10,05	-0,18	-1,76	277	-50,98	520	35,85 4,57	0,00
ACE Aviation (<i>ACE.B</i>)	✓	21,15	-0,12	-0,56	1215	-25,24	1 189	30,25 17,90	0,00
Aeterna (<i>AEZ</i>)		1,22	0,00	0,00	162	-19,74	65	4,28 0,75	0,00
▼ Air Canada (<i>AC.B</i>)		8,46	-0,13	-1,51	673	-29,79	847	17,40 7,61	0,00
Alimentation Couche-Tard (<i>ATD.B</i>)	✓	15,38	0,14	0,92	2 799	-15,91	3 028	24,00 13,18	0,14
Astral Media (<i>ACM.A</i>)		35,89	0,07	0,20	1 671	-23,05	2 051	46,95 33,40	0,50
Banque de Montréal (<i>BMO</i>)	✓	49,70	0,40	0,81	10 420	-11,77	25 014	71,48 38,00	2,80
Banque Laurentienne (<i>LB</i>)	✓	42,38	-0,33	-0,77	399	27,46	1 010	45,08 31,30	1,28
Banque Nationale (<i>NA</i>)	✓	52,40	0,26	0,50	4 174	0,21	8 301	66,50 43,60	2,48
▲ Banque Royale (<i>RY</i>)	✓	49,85	1,23	2,53	34 189	-1,75	65 505	61,08 42,82	2,00
BCE (<i>BCE</i>)	✓	38,98	-0,12	-0,31	88 815	-1,69	31 390	41,80 33,30	1,46
▲ Bellus Santé (<i>BLU</i>)	✓	1,86	0,05	2,76	382	-15,46	91	8,29 1,26	0,00
▲ Bombardier (<i>BBD.B</i>)		6,67	0,20	3,09	267 923	11,91	11 673	6,97 4,06	0,00
CAE (<i>CAE</i>)	✓	13,12	0,03	0,23	21 449	-1,43	3 332	15,25 9,92	0,12
▼ Cascades (<i>CAS</i>)	✓	7,26	-0,13	-1,76	544	-13,98	718	13,05 6,96	0,16
▲ CN (<i>CNR</i>)	✓	55,77	1,03	1,88	11 537	19,55	26 695	61,00 42,51	0,92
Cogeco (<i>CGO</i>)		31,00	-0,29	-0,93	178	-21,52	517	44,57 26,77	0,28
Corporation Financière Power (<i>PUF</i>)	✓	35,95	0,20	0,56	4 659	-11,82	25 341	42,69 30,74	1,34
▼ Dometic (<i>UFS</i>)	✓	6,05	-0,24	-3,82	484	-20,29	3 235	12,29 5,25	0,00
▼ Garda (<i>GW</i>)		17,72	-0,62	-3,38	413	15,22	556	24,88 12,39	0,00
▲ Groupe CGI (<i>GIB.A</i>)	✓	11,22	0,22	2,00	15 959	-3,19	3 572	12,24 8,95	0,00
Groupe Canam (<i>CAM</i>)		10,73	-0,07	-0,65	662	-24,17	530	15,98 9,40	0,16
Groupe Pages Jaunes (<i>YLO.UN</i>)		10,68	-0,02	-0,19	11 695	-23,17	5 581	14,65 9,58	1,13
▲ Groupe SNC-Lavalin (<i>SNC</i>)	✓	57,95	2,10	3,76	4 819	20,38	8 748	58,30 32,83	0,48
Groupe TVA (<i>TVA.B</i>)		17,01	0,00	0,00	0	17,15	460	18,51 13,15	0,20

▲▼ > Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras > Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 > Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M\$ > Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



	FERMETURE	CHANGEMENT		VAR. CETTE
	(\$)	NET	%	VOLUME ANNÉE (%)
AAER (<i>AAE</i>)	0,43	-0,04	-7,61	1 079 800 -63,04
Abcourt Mines-B (<i>ABI</i>)	0,35	-0,04	-10,26	41 000 4,48
Abitex Resources (<i>ABE</i>)	0,40	0,01	1,28	46 000 36,21
Advitech (<i>AVI</i>)	0,08	0,00	0,00	0 6,67
Afri-Can Marine Minerals (<i>AFA</i>)	0,13	0,01	4,00	150 500 -16,13
Alert B&C (<i>ACB</i>)	0,27	0,00	0,00	86 500 217,65
Appalaches Resources (<i>APP</i>)	0,10	-0,01	-4,76	123 000 -20,00
Aptilon (<i>APZ</i>)	0,27	0,00	0,00	0 -8,48
Augyva (<i>AUV</i>)	3,38	0,00	0,00	40 200 31,03
Azimut Exploration (<i>AZM</i>)	3,07	0,07	2,33	16 000 -28,77
Bioxel Pharma (<i>BIP</i>)	0,15	-0,04	-21,05	808 066 -60,25
Branchez-Vous (<i>BZV</i>)	0,30	0,01	1,70	5 000 -5,00
C2C (<i>CCM</i>)	0,13	-0,01	-3,85	1 040 -66,22
CO2 Solution (<i>CST</i>)	0,16	0,00	0,00	4 800 -30,44
Cadiscor Resources (<i>CAO</i>)	0,43	0,02	3,66	66 000 -16,67
Cagim Real Estate (<i>CI</i>)	0,55	0,00	0,00	0 -8,33
Canadian Royalties (<i>CZ</i>)	2,15	-0,08	-3,59	133 800 -22,94
Cartier Resources (<i>ECR</i>)	0,42	0,00	0,00	10 000 -34,13
Clemex Tech-A (<i>CGA</i>)	0,20	0,00	0,00	22 000 33,33
Comporec (<i>CNX</i>)	0,91	0,00	0,00	0 -32,59
D'Arianne Resources (<i>DAR</i>)	0,07	0,00	0,00	33 071 -36,36
Datacom (<i>DAT</i>)	0,29	0,00	0,00	300 7,41
D-Box Technologies (<i>DBO/A</i>)	0,47	0,00	0,00	12 000 -7,00
Deq Systems (<i>DEQ</i>)	1,25	-0,05	-3,85	62 150 -10,71
Dia Bras Exploration (<i>DIB</i>)	0,43	-0,01	-2,27	36 333 -64,02
Diagnos (<i>ADK</i>)	0,82	-0,01	-1,21	35 000 44,40
Dianor Resources (<i>DOR</i>)	0,33	0,01	3,13	48 050 -18,52
Dios Exploration (<i>DOS</i>)	0,26	-0,01	-1,89	30 000 -37,35
Ditem Explorations (<i>DIT</i>)	0,52	0,01	1,96	26 415 -29,73
Ecu Silver Mining (<i>ECU</i>)	1,63	-0,01	-0,61	190 600 -24,89
Excel Gold Mining (<i>EGM</i>)	0,08	0,01	14,29	83 490 23,08
Exeltech Aerospace (<i>XLT</i>)	0,18	-0,01	-2,70	92 000 -21,74
Exploration Orbite Vspa (<i>ORT/A</i>)	0,13	0,00	0,00	0 -7,14
Fieldex Exploration (<i>FLX</i>)	0,18	-0,01	-2,70	8 000 -32,08
Forest Gate Resources (<i>FGT</i>)	0,09	0,01	6,25	372 500 -32,00
Fortsum Business Solutions (<i>FRT</i>)	0,64	0,02	3,23	26 000 52,38
Freewest Resources Canada (<i>FWR</i>)	0,30	0,01	1,70	1 205 100 -4,76
Gastem (<i>GMR</i>)	2,41	-0,17	-6,59	674 952 254,41
Gold Hawk Resources (<i>CGK</i>)	0,19	-0,01	-5,00	813 333 -53,66
Golden Goose Resources (<i>GGR</i>)	0,71	0,00	0,00	31 105 36,54
Golden Tag Resources (<i>GOG</i>)	0,22	0,00	0,00	8 000 -45,00
Golden Valley Mines (<i>GZZ</i>)	0,25	-0,01	-3,85	70 500 -37,50
H2O Innovation 2000 (<i>HEO</i>)	1,00	0,03	3,09	17 500 -23,08
HLT Energies (<i>HES</i>)	0,10	0,00	0,00	0 -4,76
Hinterland Metals (<i>HMI</i>)	0,10	0,02	18,75	13 000 -9,52
Imaflex (<i>IFX/A</i>)	0,29	0,00	0,00	0 -53,97
Immunotec (<i>IMM</i>)	0,50	0,00	0,00	3 663 -29,58
Isacsoft-A (<i>ISF</i>)	0,26	0,02	8,33	8 066 6,12
IWeb Group (<i>IWB</i>)	1,00	-0,05	-4,76	20 000 -7,00
J.A.G. Mines (<i>JMB</i>)	0,20	0,01	5,41	35 500 -0,14
Jourdan Resources (<i>JRN</i>)	0,07	0,00	0,00	0 -31,58
Junex (<i>JNX</i>)	3,00	-0,25	-7,69	213 144 391,80
KWG Resources (<i>KWG</i>)	0,06	-0,01	-8,33	1 203 932 -45,00
Kolombo Technologies (<i>KOL</i>)	0,31	0,06	21,57	1 000 -15,07
Lounor Exploration (<i>LO</i>)	0,17	-0,02	-8,33	10 000 -8,33
Louvem Mines (<i>LOV</i>)	0,50	0,00	0,00	0 42,86
Lyrtech Cl A (<i>LYT</i>)	0,02	0,00	0,00	1 399 000 -40,00
Matamec Explorations (<i>MAT</i>)	0,14	-0,01	-3,57	19 000 -25,00
Medicago (<i>MDG</i>)	0,65	-0,02	-2,99	10 000 116,67
Medical Intelligence Technol (<i>MIZ</i>)	0,21	0,01	2,50	4 500 -55,44
Melkior Resources (<i>MKR</i>)	0,20	0,01	5,26	19 000 -45,95
Metanor Resources (<i>MTO</i>)	1,00	0,01	1,01	85 900 40,85
Midland Exploration (<i>MD</i>)	0,66	0,00	0,00	0 15,79
Montech Holdings (<i>MTE</i>)	0,08	0,00	0,00	0 15,39
Mty Food Group (<i>MTY</i>)	9,85	0,35	3,68	8 282 -22,01
Murgor Resources (<i>MGR</i>)	0,47	-0,01	-2,08	60 500 -19,17
Namex Exploration (<i>NME</i>)	0,32	0,00	0,00	0 0,00
Neptune Tech&Bioressources (<i>NTB</i>)	3,44	-0,03	-0,87	37 550 -4,23
Nevada Exploration (<i>NGE</i>)	0,78	0,00	0,00	35 000 -21,21
Normabec Mining Res (<i>NMB</i>)	0,38	0,01	2,70	72 500 -24,00
Novoko International (<i>EKO</i>)	6,40	-0,07	-1,08	36 800 -27,27
Nstein Technologies (<i>EIN</i>)	0,93	0,02	2,20	12 020 -13,08
Nti Newmerical (<i>CFD</i>)	0,06	0,00	0,00	0 50,00
Odesia Group (<i>ODS</i>)	0,40	-0,01	-2,44	14 000 -18,37
Opsens (<i>OPS</i>)	0,91	-0,01	-1,09	98 500 5,81
Orex Exploration (<i>OX</i>)	0,13	-0,02	-13,33	292 230 -3,70
Perlite Canada (<i>PCI</i>)	0,30	-0,02	-4,76	6 500 -10,45
Pershimco Resources (<i>PRO</i>)	0,14	0,01	3,85	49 000 -32,50
Petrolia (<i>PEA</i>)	1,42	-0,10	-6,58	442 266 186,87
Plexmar Resources (<i>PLE</i>)	0,15	0,00	0,00	314 750 -9,38
Power Tech (<i>PWB</i>)	0,49	0,04	8,89	5 500 22,50
Prestige Telecom (<i>PR</i>)	0,59	-0,01	-1,67	62 700 -28,05
Pro-Or Mining Resources (<i>POI</i>)	0,58	-0,03	-4,92	800 -13,43
Puma Exploration (<i>PUM</i>)	0,33	0,02	4,76	207 100 -34,00
Radisson Mining Resources (<i>RDS</i>)	0,19	0,02	8,57	3 100 -29,63
Ranaz (<i>RNZ</i>)	0,90	0,00	0,00	0 -41,94
Raymor Industries (<i>RAR</i>)	0,39	-0,03	-7,14	18 514 -30,36
Redex (<i>RDX</i>)	0,20	0,00	0,00	0 -33,90
Ressources Majesco (<i>MAJ</i>)	0,12	0,00	0,00	0 -14,29
Robex Ressources (<i>RBX</i>)	0,08	0,00	0,00	1 000 -46,67
Rocmec Mining (<i>RM</i>)	0,09	0,00	0,00	112 000 40,00
Rocrest (<i>RTT</i>)	0,56	0,00	0,00	500 60,00
Rolland Energy (<i>ROE</i>)	0,08	-0,01	-11,77	4 540 500 25,00
RPM Tech (<i>RP</i>)	0,41	0,00	0,00	0 -60,95
Searchgold Resources (<i>RS</i>)	0,11	0,01	4,76	58 148 -29,26
Sensio Technologies (<i>SIO</i>)	0,26	0,01	4,00	76 000 -31,58
Sirios Resources (<i>SOI</i>)	0,16	-0,01	-5,88	54 500 -23,81
Sofame Technologies (<i>SDW</i>)	0,26	-0,01	-3,70	187 000 30,00
Sonomax Hearing Healthcare (<i>SHH</i>)	0,14	-0,05	-25,00	5 609 500 -57,81
Sportscene Group. (<i>SPS/A</i>)	16,00	0,00	0,00	100 8,48
Syscan International (<i>SYA</i>)	0,05	0,00	0,00	39 200 -37,50
Threegold Resources (<i>THG</i>)	0,27	-0,02	-5,26	6 500 -44,90
Typhoon Exploration (<i>THO</i>)	0,12	0,01	9,52	248 738 16,70
Vantex Resources (<i>VTX</i>)	0,09	0,00	0,00	0 -25,00
Vior Exploration (<i>VIO</i>)	0,12	-0,01	-7,69	52 000 -17,42
Visible Gold Mines (<i>VGD</i>)	0,19	0,01	2,70	43 827 -42,24
Wanted Technologies (<i>WAN</i>)	0,36	0,00	0,00	0 -37,93
X-Ore Ressources (<i>XOR</i>)	0,07	0,00	0,00	0 -39,13
Zoommed (<i>ZMD</i>)	0,39	0,01	1,32	7 000 -16,30

Sony, revigoré, pulvérise ses records



PHOTO ROBERT GILHOOLY, BLOOMBERG NEWS

Le géant de l'électronique japonais Sony a enregistré des ventes et bénéfices annuels inédits dans ses annales, essentiellement grâce aux performances de ses produits-vedettes, selon le groupe, qui respire de nouveau après quelques années de marasme. Au cours de l'exercice d'avril 2007 à mars 2008, Sony a dégaé un profit record de près de 384 milliards de yens (3,7 milliards CAN), supérieur à ses prévisions. Il a dans le même temps enregistré le bénéfice d'exploitation le plus élevé de l'histoire du groupe, sur un chiffre d'affaires qui s'est élevé au montant jamais vu de 8870 milliards de yens, soit environ 88 milliards CAN. Après des restructurations, changements de dirigeants et une période de convalescence, ces résultats, en ligne avec les attentes du marché, découlent principalement des ventes soutenues d'appareils électroniques grand public, notamment les téléviseurs à écran à cristaux liquides (LCD) de la gamme Bravia, les ordinateurs Vaio ou encore les appareils photo CyberShot.

LPA CANADA

Une sélection d'entreprises canadiennes majeures inscrites à la Bourse de Toronto

	FERMETURE (\$)	CHANGEMENT NET	%	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEMAINES HAUT	BAS	DIV. ANN.
ARC Energy (AET-U)	29,12	0,11	0,38	8 693	42,75	29,94	18,78	2,40
▲ Banque CIBC (CM)	74,01	0,76	1,04	8 567	4,90	107,45	56,25	3,48
▲ Banque Scotia (BNS)	48,75	0,54	1,12	17 046	-3,04	54,67	42,00	1,88
Banque TD (TD)	67,57	0,57	0,85	20 067	-2,78	77,10	58,57	2,36
▼ Barrick Gold (ABX)	37,96	-0,81	-2,09	24 550	-9,14	54,11	29,74	0,40
Brookfield Asset (BAM/A)	35,17	-0,18	-0,51	9 770	2,06	46,78	26,41	0,52
▼ Cameco (CCO)	39,10	-1,24	-3,07	13 863	-1,19	59,90	31,39	0,24
Canadian Natural R.. (CNQ)	97,65	0,53	0,55	21 163	34,54	98,67	58,88	0,40
▼ Canadian Oil Sands (COS-U)	49,84	-1,19	-2,33	11 246	28,75	52,17	28,65	4,00
▼ Canadian Tire (CTC/A)	61,01	-1,41	-2,26	5 681	-17,78	87,75	55,78	0,84
Canadian Utilities (CU)	46,40	0,44	0,96	1 630	0,00	55,00	39,32	1,33
▲ Canadien Pacifique (CP)	73,15	0,95	1,32	7 592	13,91	91,00	57,30	0,99
▲ Enbridge (ENB)	44,00	0,45	1,03	6 450	9,97	44,35	33,62	1,32
EnCana (ECA)	91,00	0,15	0,17	20 459	34,82	94,27	59,33	1,60
Enerplus Resources (ERF-U)	47,28	-0,12	-0,25	4 131	18,59	53,70	34,02	5,04
▼ Goldcorp (G)	38,48	-0,80	-2,04	20 529	13,85	45,89	22,40	0,18
▲ Great-West (GWO)	31,85	0,48	1,53	3 016	-10,46	37,67	27,46	1,17
Husky Energy (HSE)	50,50	0,31	0,62	10 561	13,25	52,11	35,01	1,60
IGM Financial (IGM)	44,62	0,24	0,54	4 513	-10,81	56,34	40,11	1,95
Imperial Oil (IMO)	57,38	-0,56	-0,97	9 457	5,05	61,80	40,86	0,36
▼ ING Canada (IIC)	40,11	-1,30	-3,14	2 637	1,24	50,25	33,03	1,24
Loblaw (L)	32,82	0,20	0,61	2 907	-3,39	53,72	26,75	0,84
Magna Int. (MG/A)	77,80	-0,08	-0,10	1 010	-2,97	102,00	67,51	1,44
Manuvie (MFC)	38,17	0,18	0,47	21 974	-5,92	44,23	33,77	0,96
Nexen (NXY)	38,70	-0,05	-0,13	26 340	20,56	39,79	26,00	0,20
Penn West Energy (PWT-U)	32,48	0,17	0,53	11 083	25,70	38,33	24,45	4,08
Petro-Canada (PCA)	56,26	0,36	0,64	25 007	5,65	61,50	41,50	0,52
Potash Corp of Sask. (POT)	199,22	1,23	0,62	16 066	38,84	218,50	69,97	0,40
▼ Research In Motion (RIM)	139,39	-1,61	-1,14	15 819	23,84	144,52	54,08	0,00
Rogers Comm. (RCI/B)	45,07	-0,31	-0,68	13 295	0,18	52,20	32,92	1,00
Shaw Comm. (SJR/B)	22,20	0,09	0,41	11 027	-6,09	28,74	17,00	0,72
Shoppers Drug Mart (SC)	54,28	0,13	0,24	3 913	1,92	58,11	46,63	0,86
Sun Life (SLF)	46,94	0,39	0,84	14 463	-15,74	56,50	43,23	1,44
Suncor Energy (SU)	63,37	-0,40	-0,63	24 613	17,45	64,40	40,92	0,40
Talisman Energy (TLM)	23,19	-0,16	-0,69	34 302	26,10	23,50	15,20	0,20
▲ Teck Cominco (TCK/B)	49,35	0,70	1,44	31 488	39,29	53,35	28,00	1,00
▲ Telus (T)	46,70	0,58	1,26	5 286	-5,54	66,45	41,05	1,80
Thomson Reuters (TRI)	36,15	-0,10	-0,28	23 604	-10,28	48,10	31,67	0,89
TransCanada (TRP)	38,17	0,22	0,58	14 123	-5,85	40,97	35,43	1,44
Weston - George (WN)	49,75	-0,25	-0,50	1 362	-8,13	81,88	43,43	1,44

qui serait essentiel
8 milliards de dollars
sables bitumineux

pour les groupes environnementaux qui affirment que le projet détruirait une large portion de la forêt boréale dans cette région. Le juge fédéral Douglas Campbell a rejeté la demande de L'Impériale, qui souhaitait voir le ministre fédéral des Pêches et des Océans remettre en vigueur le permis précédemment obtenu pour le projet Kearl. Le Ministère avait délivré ce permis sur la base d'une évaluation environnementale réalisée un an plus tôt. Toutefois, quelques semaines plus tard, un juge fédéral a décidé que le comité responsable de cette évaluation n'avait pas suffisamment justifié sa décision. Le Ministère a subséquemment révoqué le permis délivré à L'Impériale. À la fin de la semaine dernière, le comité a émis une nouvelle approbation du projet, expliquant d'avantage pourquoi il estime que les émissions de gaz à effet de serre associées au projet Kearl sont acceptables.

LA PRESSE CANADIENNE

COMINAR

LE BÉNÉFICE FOND DE 45 % > Le bénéfice net du Fonds de placement immobilier Cominar a diminué au premier trimestre terminé le 31 mars. Il s'est établi à 4 millions de dollars, en baisse de 45,2 % comparativement à 7,3 millions pour le trimestre correspondant de 2007. Toutefois, les fonds provenant de l'exploitation ont atteint 18,7 millions, soit une hausse de 36,8 %. La distribution mensuelle passe de 11,3 cents par part à 12 cents par part. Elle sera payable en juin. Le bénéfice d'exploitation net a atteint 31,4 millions, en hausse de 63,9 % par rapport au premier trimestre de 2007. Les immeubles dans la région de Montréal y ont largement contribué. Le fait dominant des trois premiers mois de 2008 a été la mise en route de plusieurs projets d'envergure, principalement dans la région de Québec. Hier, à Toronto, l'action a terminé à 20,72 \$, en hausse de 10 cents.

LA PRESSE CANADIENNE

L'EXPRESSION CANADIENNE

S&P/TSX 12 mois

FERMETURE **14 626,31** | VAR. 1 AN **5,20 %** | VAR. 1 JOUR **0,07 %**
 52 SEMAINES HAUT **14 737,18** BAS **12 011,68**

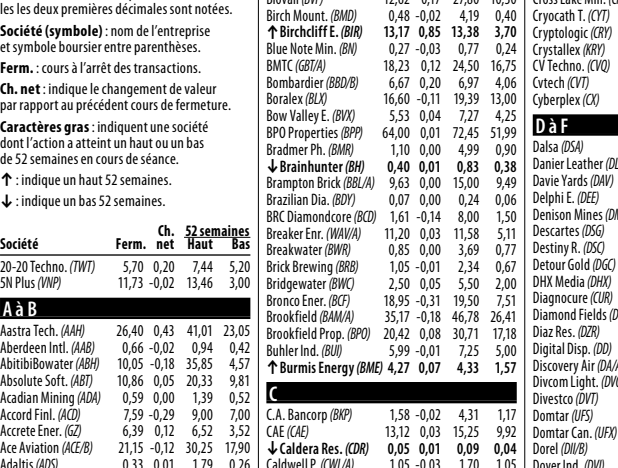
37,96	-0,81	54,11	29,74	Corridor R. (CDH)
38,98	-0,12	41,80	33,30	Corriente (CTQ)

De même, Alimentation Couche-Tard est classée sous Couche-Tard.	Alimentation Couche-Tard (ACT)	0,27	0,27	0,27	0,27	Co
	Bennett Env. (BEV)	0,32	-0,08	0,53	0,11	Co
	Berens Energy (BEN)	1,09	0,08	1,21	0,45	Co
Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers.	Bester (BES)	0,53	0,06	0,98	0,25	Co
Un lien existe entre les actions de la Bourse et les actions de la Bourse.	Bikini Village (GBV)	0,09	0,00	0,15	0,05	CP

La liste est révisée à chaque

La valeur des titres est expr

0,02	0,64	0,15
0,00	4,76	2,59
0,17	37,80	10,30



Adcanax Molybdenum (AUA)	0.68	-0.01	2.67	0.51	Galedonia M. (CAL)	0.17	0.00	0.22	0.10	Dragonwave (DWI)
Addax Petrol (AUC)	5.00	-1.38	52.00	2.92	Calfax Well (CFW)	26.90	-0.19	27.90	13.49	Draxis Health (DAH)
Adipex Group (ADP)	4.75	-0.06	7.45	3.12	Calfan Tech (CTH)	13.00	20.00	14.01	11.00	Duluth Metals (DUL)
Adherex Tech (ARE)	0.27	-0.01	0.79	0.21	Cal Genie (CNG)	0.95	0.01	2.98	0.44	Dundee Pet (DPI)
ADS (AUA)	0.82	0.00	1.30	0.70	Calvalley (CVA)	3.52	0.00	7.94	3.34	Unifac Dev. (UDV)
Aecon Group (AHE)	16.09	-0.33	23.30	0.45	Cameco (COC)	39.10	-1.24	59.90	31.60	Duneside Oil (DOO)
Aeterna Zentaris (AEZ)	12.22	0.20	4.28	0.75	Campbell R. (CCR)	0.11	0.00	0.20	0.09	Duvernon Oil (DVC)

Africa Res. (AR)	1.80	-0.16	3.00	0.80	Can Bread (BY)	65.25	0.00	73.84	54.00	Dynasty Metals (D)
Agf-Mgmt (AGFB)	22.43	-0.26	39.89	1.00	Can Hydro (KHD)	5.97	0.00	8.01	4.85	Dynetek Int. (DNK)
Agnico-Eagle (AEM)	63.91	-1.50	82.80	35.70	Can National (CNR)	55.77	1.03	61.00	42.51	Eastern Past. (ELR)
Agrium (AGU)	87.27	0.62	97.00	37.21	Can Natural (CNG)	97.65	0.53	98.67	58.88	Eastman Res. (ER)
Ajinsworth. (ANS)	2.75	0.00	8.50	1.90	Can Superior (SQ)	3.67	-0.01	4.05	2.52	E-Scrubber (FS)

Airbuss Amer. (BOS)	2,85	0,00	4,95	2,50	Can Utilities (CU)	46,40	0,44	55,00	39,32
↓ AirIQ (IQ)	0,05	-0,01	0,21	0,05	Can Zinc (CZV)	0,58	0,04	1,12	0,35

Akela Pharma (AKL)	1.15	0.00	7.98	0.99	Can. Pacificque (CP)	73.15	0.95	91.00	57.30	E-L Fin. (ELF)
Akita Drilling (AKT/A)	15.65	-0.14	18.90	9.51	Canaccord (CCI)	10.45	0.14	25.92	8.60	Eldorado Gold (ELD)
Alamos Gold (AGI)	5.97	0.02	8.40	9.82	Canadian Gold (CGH)	1.66	0.08	2.45	1.05	Electravan (EEV)

Alamos Gold (AGI)	3,31	-0,03	8,40	4,02	Canadian Gold (CGL)	1,00	-0,08	2,43	1,03	ElectroVaya (EVL)
Alarmforce (AF)	6,00	0,06	6,30	4,15	Canadian Roy. (CZZ)	2,15	-0,08	4,62	1,65	Ember Res. (EBR)
Alberta Clip. (ACV)	2,85	-0,02	4,24	1,51	Canadian Sat. (CSR)	4,25	0,00	6,40	2,41	Emera (EMA)

Alexco Res. (AXR)	3,87	-0,01	6,16	3,11	Canadian Sub (CSE)	2,95	-0,05	4,60	1,20	Empire (EMP/A)
Alexis Minerals (AMC)	0,68	0,00	1,29	0,59	Canadian Tire (CTC/A)	61,01	-1,41	87,75	55,78	Enbridge (ENB)
Algonquin (ALG)	120,00	1,00	140,00	110,00	Canwest (CNW)	10,73	0,07	15,00	0,10	Enbridge (ENB)

Algonia Cent. (ALC)	129.00	1.00	148.00	118.00	Canam Group (CAN)	10.73	-0.07	15.98	9.40	Encana (ECA)
Allen-Vanguard (VRS)	3.36	0.00	11.95	3.10	Canarc Res. (CCM)	0.29	0.01	0.65	0.23	Endeavour S. (EDR)
Alton Therap. (NPK)	1.14	0.00	1.63	0.70	Cancor Mines (KCB)	0.13	-0.04	0.30	0.08	↑ Enxey Energy

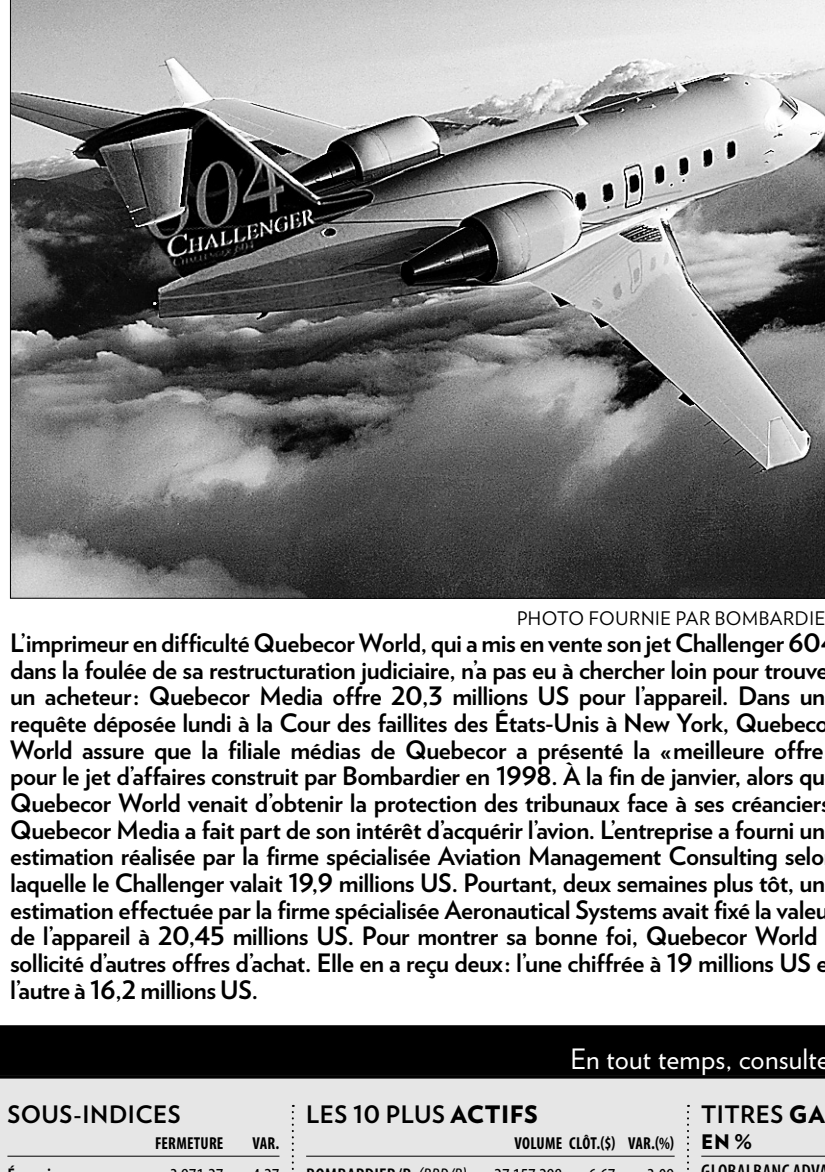
Almaden Miner. (AMM)	2,34	0,04	3,26	2,00	Candax En. (CAX)	0,72	0,00	1,00	0,56	Enerchem (ECH)
Altugas Utility (AUU)	6,56	0,04	8,48	5,00	Candente R. (DNT)	1,57	0,03	2,46	0,99	Energem R. (ENM)

Altius Minerals (ALS)	16.50	0.27	30.40	11.40	Canfor (CFP)	7.77	-0.03	13.98	7.46	Enghouse S. (ESL)	
Ambrilia Bioph. (AMB)	0.35	0.01	3.07	0.28	Cangene (CNJ)	5.20	0.00	8.51	5.00	Ensign Energy (ESL)	
American Bon. (BZA)	0.11	0.00	0.31	0.11	Canlab Inc S. (CSL)	0.07	0.00	0.14	0.07	Ensign Gold (ESL)	

↓ Amerigo Res. (ARG)	1,90	-0,03	3,08	1,90	↓ Canwest Global (CGS)	3,93	-0,05	11,15	3,85	Envoy Com. (ECG)
Amica Mature (ACC)	6,65	-0,10	12,40	6,25	Canyon S. (FRC)	5,00	0,10	5,90	1,75	Equinox Miner. (EQM)

Amisco (IAC)	1.45	0.00	1.88	1.31	Capstone Min. (CS)	3.97	-0.14	4.41	1.99	Equitable (ETC)
Amorfix Life Sc. (AMF)	0.81	0.01	1.90	0.75	Cardero Res. (CDU)	2.50	-0.07	2.66	1.01	Erdene Gold (ERG)
Amorfix Min. (AMX)	0.01	0.03	1.47	0.48	Cardero (C)	0.20	0.27	15.62	5.00	Erdenet (ERD)

Anaconda Min. (AMX)	0.91	0.02	1.47	0.40	Cardome (COM)	9.30	-0.37	11.62	5.00	Esi Entert. (ESY)
Anderson En. (AXL)	4.60	0.10	5.24	2.44	Carmanah T. (CMH)	1.02	-0.02	2.90	0.78	Etruscan Res. (EET)
Andres Wine (ADW/A)	9.59	-0.02	11.90	8.25	Carpathian G. (CPV)	0.50	0.09	1.90	0.34	European Gold (EGG)

[illegible]

27 157 298	6,67	3,09	: GLOBALBANC ADV
10 160 574	2,00	5,26	: OPTA MINERALS (C
			: FIRST CALGARY RE

Prd. consom. de base	1 497,38	1,45	BCE (BCE)	9 162 150	38,98	-0,31	HENKELS (HNL)							
Prd. consom. discr.	1 100,41	-4,31	URAMINO ONE INC (UUU)	6 449 653	4,23	-6,62	MEDIAGRIE INTL.							
Produits industriels	1 356,77	18,61	TITANUMCO (TIM)	5 463 023	24,90	1,22	GENERAL MOLY (G)							
Services de télécom.	972,67	-0,82	UTS ENERGY (UTS)	5 264 709	5,77	4,91								
Services financiers	1 757,06	15,58	CONNACHER CO (CLL)	5 136 090	4,56	5,56	SNC-LAVALIN (SNC)							
Services publics	1 951,58	11,80	EASTERN PLATI. (ELR)	4 971 720	2,98	1,36	NIKO RESOURCES (N)							
Soins de santé	380,92	-0,29	HUDBAY MINERALS (HBM)	4 284 070	18,20	2,59	BP PLC-SPONS (BP)							
Tech. de l'information	458,67	-4,04	EQUINOX MINERALS (EQN)	4 237 660	4,62	2,21	HORIZONS BETA. (H)							
							CP HOLDERS (HCH)							
Ch. 52 semaines	Ferm. net	Haut Bas	Société	Ch. 52 semaines	Ferm. net	Haut Bas	Société	Ferm. net	Haut Bas	Société				
9,34	0,34	12,25	5,50	Globex Min. (GMI)	3,65	0,17	6,30	1,95	Maxim Power (MXG)	5,60	-0,10	8,54	4,00	Red Back Min. (RBI)
4,17	-0,01	9,95	2,50	Gulfskin Sh. (GS)	22,67	-0,33	31,22	18,30	MCAP (MCP)	9,00	0,13	12,90	9,75	Redcorp Vent. (RDV)

1,51	-0,08	2,62	1,32	Gre
3,36	0,01	4,50	2,25	Gre
0,31	-0,03	0,74	0,30	Gre

419	0.00	55.50	313	Guyana G. (GUY)	4.75	0.10	11.55	4.4
19.05	0.15	2.75	107					
1.00	-0.07	5.70	438					
0.56	0.01	1.48	0.48	Hæmaturia (HAE)	0.16	0.01	0.19	0
1.44	0.01	1.60	0.80	Hæmaturic D. (HPSA)	11.65	0.10	16.64	9.9
0.85	-0.02	0.93	0.53	Hampton Ev. (HAF)	11.39	-0.18	15.94	9.9
				Harvey Winston (HW)	0.05	0.05	7.45	3
				Hawley (HAW)	29.24	-0.81	47.98	21.1
				Hawthornes (HAW)	2.65	0.05	5.01	2
				Hellish Biophar. (HEB)	1.40	0.00	2.22	1
				Hemiphragor. (HEM)	443	0.04	4.50	1
				Heritage Oil (HOC)	6.55	0.15	7.26	3
				Horus-Dextrok (HDX)	7.60	0.23	11.30	7.7
				High Air Cntr. (HWO)	0.72	-0.07	2.90	0
				High Lift. (HLF)	8.70	0.30	10.50	8.8
				High River Gold (HRG)	1.78	-0.09	3.50	1
				Highpine Oil (HPI)	13.20	0.12	16.50	7.7
				Hillier G.C. (HGC)	1.29	0.10	1.29	0
				Hollinger (HOG)	0.10	0.00	1.00	0
				Holmes (HOL)	3.95	0.00	3.95	0
				Hoodway Mine (HOM)	18.20	0.25	29.43	13.0
				Hudbay Mine. (HBM)	40.75	0.45	42.69	30.3
				Husky Energy (HSE)	50.83	0.31	52.11	35.5
				Hydrogenics (HSE)	0.80	0.11	1.73	0
				Iamgold (IMG)	0.05	0.05	10.25	5
				Ibex Tech. (IBT)	6.06	0.04	0.15	0
				IG Financial (GFI)	44.62	0.24	56.34	40.0
				Imaging Vision. (IVL)	0.32	0.01	1.90	0
				Imax (IMX)	7.07	-0.04	7.99	3
				Imperial Met. (IM)	9.03	0.12	19.37	8.8
				Imperial Oil (IMO)	57.85	-0.56	61.80	40.0
				Indep Oil & Gas (IOG)	32.22	0.00	32.22	0
				Indep Oil & Gas (IOG)	12.58	-0.05	17.88	11
				INCO Canada (ICN)	40.11	-0.30	50.25	33.8
				Intero Mining (INO)	67.50	-0.49	111.89	58.8

60	Mega Brands (MB)	3,56	0,15
12	Melcor Deve. (MRD)	14,83	-0,17
11	Merge Cedar (MRC)	0,45	0,00

56	Methyl Lynch Can. (MLC)	49.10	48.5	102.37	38.35	
57	Methanex (MNX)	26.82	25.5	50.00	20.90	ROCers Com. (RCC)
58	Methylene (MNY)	2.50	2.05	4.95	1.85	Rona (RON)
59	Metro (MTR)	27.85	4.1	39.49	21.00	Rothmans (ROC)
60	Mi Developer, (MIMA)	27.52	4.34	43.24	20.97	Royal Lager (RLC)
61	Microbix Bio. (MBX)	0.70	0.1	1.60	0.61	Rubicon Miner. (RMK)
62	Middlefield (MNF)	2.50	0.00	3.17	2.50	Russel Metals (RUS)
63	Midnight Oil (MNO)	1.85	0.32	2.10	0.92	Rutter Motors (SMT)
64	Miligex (MNG)	0.22	0.01	0.75	0.01	Samuel Mutua (SMT)
65	Ming (MNG)	1.08	0.2	1.80	0.01	Sandvik (SND)
66	Minco Miner. (MNM)	1.08	0.2	1.80	0.01	Saschewech W. (W)
67	Minco Silver (MSV)	3.50	0.06	4.19	1.52	Savanna Energy (SY)
68	Minifunders (MNF)	10.54	2.33	14.05	8.11	Sawata (SWS)
69	Miranda Tech (MT)	7.87	0.02	13.59	6.90	Saxon Energy (SES)
70	Mitic Tech. (MTM)	0.14	0.00	0.24	0.08	Saxon Finan. (FS)
71	MKS (MKX)	17.4	-0.02	19.51	9.03	Scandinavian (SCL)
72	Molson Coors (TPXA)	55.15	0.00	56.61	45.51	Seprite Investm. (SZ)
73	Morguard (MRG)	36.80	1.36	49.99	30.00	Score Media (SM)
74	Mosadi Tech. (MSD)	15.75	0.05	27.49	15.29	Seamark Ass. (SA)
75	Mountain Pro. (MP)	0.34	-0.21	0.59	3.75	Sears Canada (SC)
76	NT Global (NT)	0.64	0.00	1.38	0.28	Seimfo (SMF)
77	Nitro Miner. (MNN)	0.55	0.05	1.81	0.55	Senset (SSS)
78						Senset Cap. (SCS)
79						Shaw Comm. (SIRB)
80						Shawcor (SCL)
81	NEMI North. (NNEA)	1.62	0.05	1.99	0.39	Shawcor (SCL)
82	No Material (NMT)	4.74	-0.02	5.60	3.35	Sherritt Int. (SI)
83	Nevis Res. (NSU)	1.52	0.00	2.94	0.80	Shoppers Drug (SD)
84	New Gold (NG)	8.50	-0.18	8.99	4.01	Shore Gold (SG)
85	Newfound (NCA)	19.50	-4.5	22.00	17.00	Sierra Wireless (SW)
86	Newmont (NMC)	45.28	0.12	58.44	40.76	Silver Strand, (SS)
87	Nicean (NXT)	38.70	0.05	29.97	26.00	Silver Wheat. (SW)
88	Novus (NOV)	92.88	0.00	100.00	100.00	Silver Wheat. (SW)
89	Novex (NOV)	0.67	0.02	0.92	0.45	Sino-Forest (SFM)
90	Norfolk (NOF)	6.05	-0.02	9.64	5.40	Sino-Forest (SFM)
91	Norsat Int. (NVI)	1.59	0.05	1.60	0.60	Sirt (S)

2,73	-0,19	11,18	1,90	↓
0,77	0,00	1,70	0,75	Inn

1.59	0.04	1.18	1.95	Interscope (<i>INT</i>)	3.35	0.35	4.49	3
1.50	0.03	1.55	0.57	Ins Nickel (<i>NI</i>)	0.90	0.01	1.99	0
1.47	0.04	2.00	17.50	Int. Music (<i>IM</i>)	2.00	0.01	2.00	0
1.63	-0.01	1.71	0.00	Interplay (<i>ITP</i>)	2.60	0.11	3.18	4
1.20	0.16	14.90	15.00	Int. Forest (<i>IF</i>)	2.80	0.01	9.35	4
530.00	0.00	704.90	50.00	Int. Sovereign (<i>IS</i>)	0.96	0.00	1.90	0
7.08	-0.08	7.98	31.01	Intimacy Sound (<i>ICS</i>)	0.56	0.03	1.30	0
0.23	0.01	0.96	0.21	IPL (<i>PIA</i>)	3.80	0.04	7.35	3
1.23	0.04	2.73	1.03	Isonetech (<i>ISA</i>)	1.15	0.10	1.83	0
22.24	0.34	22.37	18.98	It's About Time (<i>ITA</i>)	7.55	-0.92	7.97	4
36.91	0.02	57.14	35.25	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	82.50	0.22	88.37	70
0.44	0.45	44.35	33.62	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	291.2	0.01	25.50	24
3.22	-0.02	3.22	0.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	92.38	0.13	92.00	75
3.22	-0.02	3.22	0.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	21.42	0.18	26.63	18
1.28	0.08	1.32	0.62	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	109.36	0.02	110.63	74
2.01	0.00	3.95	1.35	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	48.93	0.43	57.02	42
0.34	0.04	0.60	0.11	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	76.36	1.37	97.13	59
6.19	0.00	8.10	4.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	14.95	-0.01	15.04	11
22.67	0.13	23.49	12.01	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.79	0.94	9.76	7
1.53	-0.06	3.66	1.35	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	81.49	-0.29	44.48	28
2.40	0.00	3.61	2.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	88.96	0.27	98.17	75
1.50	0.00	1.50	0.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	21.42	0.18	26.63	18
2.63	-0.06	3.47	19.76	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	109.36	0.02	110.63	74
0.88	-0.07	2.05	0.70	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	13.88	0.09	17.40	12
0.23	0.00	0.50	0.21	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	17.54	0.09	19.77	15
1.91	-0.09	3.90	1.77	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	28.51	0.01	28.96	27
4.80	-0.40	7.20	4.58	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	2.25	-0.20	2.40	1
23.35	0.40	4.20	12.36	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	1.00	0.05	18.00	7
3.44	0.00	5.38	2.78	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	1.44	0.03	2.08	1
1.57	0.01	8.19	3.35	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	11.65	0.28	16.75	9
0.87	0.02	1.12	5.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	1.66	0.06	9.59	16
286.75	1.35	342.20	193.02	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.50	0.02	4.00	0
0.18	0.00	0.46	0.13	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
3.33	-0.17	5.29	3.15	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.80	-0.02	0.92	0.54	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
29.42	-0.18	33.91	23.25	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.70	0.00	1.96	0.60	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
2.49	0.24	6.13	1.88	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
23.80	0.19	28.99	21.02	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.97	0.02	1.12	5.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.70	-0.35	1.14	6.82	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
2.73	-1.52	36.65	20.26	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
23.30	-0.35	30.98	15.53	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
25.34	-0.67	39.77	21.52	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.				It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.97	-0.01	7.04	0.79	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.49	0.00	1.04	0.40	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
27.15	-0.01	29.94	24.50	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.87	-0.02	4.00	1.45	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.75	0.01	26.50	33.16	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.75	0.01	26.50	33.16	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.40	-0.27	15.86	4.23	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.83	-0.01	7.36	4.23	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
2.52	-0.18	4.95	1.27	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
19.64	0.21	20.15	11.49	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
9.05	0.05	15.86	5.80	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
17.72	0.24	24.00	17.50	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.70	0.00	1.96	0.60	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.25	-0.02	0.87	0.15	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
0.25	-0.02	0.87	0.15	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.45	0.00	3.10	1.03	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
2.95	-0.03	3.06	1.45	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
2.21	0.20	2.59	1.67	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
4.95	0.10	8.45	3.95	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0
1.40	0.00	1.40	0.00	It's All Yours (<i>ITAY</i>)	0.90	0.04	3.69	0

K & M				
↳ Kaboose (<i>KAB</i>)				
0.90	0.04	3.69	0	
Kangaroo M. (<i>KIT</i>)	0.90	0.01	3.85	0
↳ Katanga M. (<i>KAT</i>)				
0.90	0.04	3.69	0	
Kereo Core (<i>KIC</i>)	1.43	0.94	7.44	3
Kingsley (<i>KIN</i>)	1.78	0.18	10.86	7
Kingsley Fire (<i>KIF</i>)	1.78	0.18	10.86	7
↳ Kimberly (<i>KIM</i>)				
0.97	0.01	21.00	9	
Kirkland Gold (<i>K</i>)				
1.92	0.43	27.16	10	
Kirkwood Lake (<i>KIS</i>)	79.60	0.69	14.62	7
Komunk (<i>KOM</i>)	0.38	0.00	2.03	0
L&B Research (<i>L&B</i>)	0.750	0.10	8.75	5
Labophom (<i>DOS</i>)	1.76	0.11	7.37	0
Lake Shore (<i>LGS</i>)	1.66	0.02	2.26	1
Lassonde Int. (<i>LAS</i>)	43.25	0.00	37.00	37
Lassonde Int. (<i>LAS</i>)	12.76	0.19	15.20	15
Leans's Furnit. (<i>LFI</i>)	14.24	0.05	16.20	10
Linear (<i>LNR</i>)	16.83	0.03	26.48	12
Linsmar Gold (<i>LRR</i>)	0.91	0.08	5.15	1
Liquidation V. (<i>LQV</i>)	2.27	0.01	5.59	2
LM's Medics (<i>LMD</i>)	0.66	0.09	1.98	0
Logob (<i>L</i>)				
138.42	0.20	53.72	26	
Logob Inc. (<i>LGI</i>)	39.24	0.25	22.49	17
Lora Thera (<i>LOR</i>)	0.16	0.29	0.29	0
Lorin (<i>LOR</i>)	1.76	0.19	1.76	0
Macdonald Det. (<i>MDA</i>)	0.40	0.05	53.82	37
Madison Pac. (<i>MPC</i>)				
2.31	0.00	4.75	2	
Magellan Aero. (<i>MAG</i>)	1.18	0.02	2.90	0
Magna Int. (<i>MGA</i>)	77.80	-0.08	10.06	24
Magnolia M. (<i>MGN</i>)	21.42	0.18	26.63	18
Mahalo Enr. (<i>MEN</i>)	2.72	0.01	4.59	2
Mainstreet Eng. (<i>MEI</i>)	13.88	0.07	18.50	11

96	Nortel Networks (NT)	7,88	-0,02
15	North Amer P. (PDL)	6,05	-0,06

70	North Atlantic (NA)	0.31	0.00	1.60	0.29	Softchoice (SO)	13
71	Northridge (IN)	33.86	0.82	37.50	29.20	South America R. (SAG)	10
72	Northridge (IN)	37.50	0.85	37.50	29.20	Southwestern (SW)	30
73	Northridge (IN)	2.80	0.00	0.00	0.00	St Andrew Gold (SAG)	5
74	Nova Chem. (NC)	28.45	0.53	47.03	23.66	St Andrew Gold (SAG)	5
75	Novadag Tech. (NOD)	3.98	0.00	8.34	3.26	Staten (STN)	29
76	Novogold Res. (NG)	7.60	0.06	20.31	5.90	Stella-Jones (SJ)	36
77	Nuonisco Res. (NW)	0.22	-0.01	0.52	0.19	Storm Can. (EN. SMC)	1
78	Nuvisita Energy (NVA)	18.85	0.32	19.05	19.05	Storm Exp. (SE)	150
79	Nuvo Research (NR)	0.12	0.00	0.39	0.08	Stornaway D. (SWY)	0
80	Oilexco (OI)	16.20	-0.60	17.92	9.32	Stratagold (SG)	0
81	Oncolysis Bio. (ONB)	3.88	0.08	2.65	1.42	Stratex Resources (SR)	0
82	OreGen Energy (OG)	3.53	0.00	7.92	3.53	Sun Life Financial (SLF)	60
83	Ondine Bioph. (OBP)	0.61	0.14	1.58	0.65	Sun Life (SUN)	32
84	Onex (OC)	33.47	0.22	15.00	28.44	Sunrise Energy (SE)	63
85	Open Range (OR)	5.11	-0.09	6.00	2.30	Sunopta (SOP)	3
86	Open Order (OTC)	37.15	0.71	39.01	18.65	Sun-Syne (SS)	10
87	Opemec (OM)	1.21	0.00	2.00	0.96	Sun-Reneco (S.RN)	8
88	Opita Minerals (OPM)	3.50	0.40	6.25	3.40	Synergex (SYN)	5
89	Opita Canada (OP)	22.78	0.37	25.26	15.30	Systems Keck. (XCL)	16
90	Orbus Pharm. (ORB)	0.15	-0.03	0.55	0.15		
91	Orestal (OR)	1.51	0.00	1.51	0.00	IaZ	
92	Orvana Mine. (ORV)	0.72	0.01	1.12	0.59	Iahera Diam. (IAH)	0
93	Oxi Gasprodt. (OGS)	0.47	0.02	0.85	0.35	Iaiga Building (ILB)	1
94	Oxipex (OX)	4.16	-0.04	7.24	0.44	Talisman (TAL)	23
95	Pac & Western (PW)	5.00	0.00	9.60	5.11	Tanzanian R. (TNX)	2
96	Pac Insight Ltd. (PIL)	2.40	0.00	4.75	1.62	Taseko Mines (TSE)	1
97	Pacific Northern (PNG)	18.35	0.00	19.00	17.34	Tel Spdl. (TDSB)	35
98	Pacific Rim M. (PMR)	0.97	0.02	1.30	0.80	Tel Teles. (TEL)	0
99	Paladin Labs (PL)	10.82	0.12	12.20	8.68	Tel Teles. (TEL)	45
100	Paladin Labs (PL)	4.57	0.00	10.00	4.57	Tel Teles. (TEL)	45
101	Pan Amer Silver (PAS)	34.29	-0.04	43.66	22.44	Tecolux Tech. (TCKR)	1
102	Paramount R. (PR)	16.83	0.08	28.13	10.00	Telus (TEL)	7
103	Parentco (PTO)	0.70	0.00	1.39	0.60	Tembec (TMB)	3
104	Parkbridge L. (PBL)	5.00	0.00	6.94	4.26	Tesco (TESO)	1
105	Pason Syst. (PS)	16.79	0.09	17.93	10.18	Thallian Pharma. (TUN)	0
106	Pathcon (PT)	8.75	-0.05	4.67	2.72	Theracore (THC)	1
107	Paulin H. (PAHP)	3.55	0.24	15.79	8.50	Thompson Chem. (TCN)	22
108	Peace Arch E. (PAE)	0.78	0.01	3.00	0.61	Thompson Reuters (TR)	30
109	Peak Energy (PE)	2.73	0.07	3.00	3.00	Time Petroleum (TPT)	1
110	Peelam Metals (PLG)	4.61	0.00	11.00	4.61	Timminco (TIM)	2
111	Pet Valu Canada (PVC)	12.60	-0.11	14.34	10.50	Timon Res. (TRC)	0
112	Petquima M. (PTQ)	2.26	0.04	3.42	1.75	TLV Vision (TLV)	1
113	Petrobank E. (PBG)	54.90	-1.93	63.03	23.18	Toromont (THM)	11
114	Petro-Canada (PC)	56.26	0.36	61.50	41.00	Tor Canada (TOR)	0
115	Petrolifera P. (PDP)	9.07	0.00	22.35	6.61	Torstar (TSB)	13
116	PFZ (PFZ)	8.00	-0.10	10.49	7.00	Transalta (TA)	35
117	Pharm Cap. (PHP)	2.93	-0.36	14.13	2.35	Trans Am. (TAZB)	0
118	Platinum (PT)	2.46	-0.03	4.79	2.46	Trans Canada (TRC)	30
119	Pointe St. (PS)	2.85	0.00	4.00	2.85	Trans Canada (TRC)	30
120	Polaris Mine. (PLS)	7.88	-0.17	11.50	6.76	Transcont. (TLC)	19
121	Potash Corp. (POT)	199.22	12.33	220.00	69.97	Trans Energy E. (TEG)	4
122	Power Power. (PPW)	33.73	0.78	41.92	29.35	Transize Tech. (THH)	11
123	Power Corp. (PWF)	35.95	0.20	42.69	30.74	Tranzone Hyv. (TZZ)	0
124	Premd (PMU)	0.17	0.06	2.10	0.11	Trican Well (TCW)	1
125	X Prox Energy (PXE)	22.05	0.90	22.25	0.11	Tristar Oil (TRG)	25
126	Proctic Life (PL)	0.36	-0.03	0.75	0.31	Tri-White (TWH)	8
127	Prosmex Res. (PSI)	0.00	0.00	4.74	2.60	Tri-White (TWH)	8
128	Purac (PUC)	2.85	0.40	4.00	2.85	TS&G Group (TSG)	0
129	Pure Energy (PEY)	8.27	0.02	12.91	3.12	Tudor (TDR)	0
130	Pyvis Capital (PYV)	0.37	0.00	0.50	0.30	Tudor Semi. (TUN)	10
131	Q9 Networks (Q)	10.50	-0.09	16.50	8.50	Turbo Power (TPS)	0
132	QGX (QGQ)	3.35	1.11	4.15	2.15	Turnkey E&P (TKE)	1
133	QLT (QLT)	3.55	-0.03	8.79	3.22	Tusk Energy (TSK)	2
134	Quadra Mining (QA)	24.60	-0.11	27.00	10.13	TVA (TVA)	8

de repousser le méthane de Lévesque du journal *Le Soir*.

de 840 millions de dollars le mois prochain et l'entrée en service était prévue pour 2011. Toutefois, sans contrat d'approvisionnement garanti en GNL, les promoteurs pourraient reporter la construction du terminal méthannier de trois ans. Rabaska négocie toujours une entente d'approvisionnement avec le producteur russe Gazprom. Le président de Rabaska, Glen Kelly, affirme que les pourparlers vont bon train; le consortium aimerait s'entendre sur un contrat d'approvisionnement d'une durée de 25 ans d'une valeur de plus de 20 milliards. Chez Gazprom, le vice-président, Alexander Medvedev, qui est de passage ces jours-ci à Québec, se dit confiant d'en arriver à la rédaction d'une lettre d'intention prochainement avec Rabaska.

LA PRESSE CANADIENNE

ING CANADA

L'HIVER A REFROIDI LES ARDEURS > Les conditions météorologiques difficiles de l'hiver ont eu un impact sur les résultats financiers d'ING Canada au premier trimestre terminé le 31 mars. Le bénéfice net du fournisseur d'assurances s'est établi à 23 millions de dollars, ou à 19 cents par action, en baisse par rapport au bénéfice de 126,2 millions, ou 95 cents par action, enregistré pour la période correspondante de l'exercice précédent. La faiblesse des marchés boursiers a également affecté le bénéfice net. L'entreprise a déclaré un bénéfice net d'exploitation de 70,2 millions, ou 56 cents par action, en baisse par rapport à 112,8 millions, ou 84 cents par action, au trimestre correspondant de 2007. Les primes directes souscrites ont atteint 860,3 millions, ce qui représente une augmentation de 1,7%, à l'exclusion des groupements d'assureurs. Pour la période de 12 mois

rendement des capitaux

les cotes boursières

PLANTS				TITRES PERDANTS			
	VOLUME	CLÔT.(\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT.(\$)	VAR. (%)
(GBA)	14 600	4,14	15,00	FOREMOST INC. F. (FMO-U)	23 760	10,89	-12,53
(J)	4 500	3,50	12,90	INMET MINING (IMN)	1 681 417	67,50	-12,34
(CP)	778 855	2,49	10,67	CHESSWOOD INC. (CHW-U)	22 350	2,07	-11,53
(DF)	1 600	4,99	10,64	PINETREE CAPITAL (PNP)	888 990	2,93	-10,94
	1 600	8,86	10,61	KATAGA MINING (KAT-W)	40 700	5,35	-10,83
	VOLUME	CLÔT.(\$)	VAR.(\$)		VOLUME	CLÔT.(\$)	VAR.(\$)
	530 383	57,95	2,10	INMET MINING (IMN)	1 681 417	67,50	-9,49
(J)	276 952	92,73	2,09	FIRST QUANTUM (FM)	790 329	87,00	-4,35
	4 105	72,25	1,07	PETROBRAS ENESRES. (PBG)	833 314	54,90	-1,93
(J)	28 574	32,54	1,88	RESEARCH IN MOTIO (RIM)	1 755 967	139,39	-1,61
	1 319	194,21	1,60	FOREMOST INC. F. (FMO-U)	23 760	10,89	-1,56
Ch. net	52 semaines			Ch. net	52 semaines		
Haut	Bas	Société		Haut	Bas	Société	
Ferm.				Ferm.			
Ch. net	52 semaines			Ch. net	52 semaines		
Haut	Bas	Société		Haut	Bas	Société	
Ferm.				Ferm.			

26	General Donl. (GDI-U)	8,50	0,25	11,61	6,51
00	Genivar (GNV-U)	27,15	0,51	29,50	15,70

Ridley (RCL)	9,80	0,05	10,24	7
Ritchie Bros. (RBA)	26,01	0,06	30,50	20
Rock Energy (RE)	4,13	-0,01	4,25	7

Rockets (RC)	0.56	0.00	1.67	0.28	West 99 (W90)
Rogers Corp. (RCOR)	45.07	0.31	52.20	39.22	Western Energy (WLE)
Rona (RON)	31.11	0.16	24.41	12.72	West Fraser (WFT)
Rothmans (ROO)	25.13	-0.48	27.02	25.02	Westmin (WEM)
Royal Leasing (RL)	0.71	-0.03	0.88	0.37	W Western Can (WVN)
Rubicon Mine (RMO)	1.42	0.00	1.48	0.95	Western Copper (WCN)
RusMetal (RSM)	30.64	-0.19	34.25	19.21	Western Fin. (WFS)
Rutter (RTT)	0.15	0.01	0.62	0.94	Western Fur (WFF)
S&P Bancorp. (SMB)	1.42	0.00	1.42	0.95	Western Industrial (WNI)
Saputo (SAP)	26.49	0.15	32.99	20.06	Western Lumber (WLN)
Saskatchewan W. (VT)	13.24	-0.21	15.19	8.81	Weston Corp. (WST)
Savanna Energy (SVY)	21.88	0.16	23.49	13.13	WFI Indust. (WFI)
Savaria (SVA)	1.06	0.01	1.37	0.95	WI-Land (WIL)
Saxon Energy (SES)	15.08	0.01	7.39	4.14	Winpak (WIN)
Saxon Finan. (SFX)	6.95	0.19	24.79	14.68	Wireless Matrix (WMX)
Scandinavian (SC)	10.25	0.00	10.60	5.55	World Point (WPN)
Sceptre Investm. (SCI)	9.50	0.10	13.75	5.75	Xantrex Tech. (XTX)
Seac Media (SCM)	0.95	0.05	2.60	0.79	XCL (XCL)
Seaboard (SEA)	3.05	0.00	3.60	2.00	Xcel Energy (XEL)
Sears Canada (SCS)	22.54	-0.34	23.30	17.51	Yamauchi Gold (YGO)
Semaflo (SEM)	1.45	0.03	1.93	0.73	YNI Biosciences (YNI)
Sembiosys G. (SSS)	1.35	0.00	4.00	1.13	Y Yorbue Res. (Y8A)
Sennet Cap. (SEN)	24.75	0.00	34.50	34.75	Yarlink-Semco. (ZL)
Shaw Comm. (SJB8)	32.20	0.09	28.74	17.00	Zalisk-Nemica (ZNI)
Shawcor (SCLA)	31.35	-0.31	40.00	24.01	ZCL Composites (ZCL)
Shermag (SJM)	1.00	-0.02	1.99	0.08	ZI Corp. (ZIC)
Sherritt Int'l.	50.20	0.15	50.11	2.98	ROYALS D'OR FIDUC
Silver Star (SSS)	12.80	-0.22	14.64	11.60	A&W R. Pays d'Alou (A&W)
Shore Gold (SGS)	1.70	-0.18	2.93	1.24	Advantage Timber (ADT)
Silver Wireless (SW)	12.70	-0.18	29.37	12.40	Acadiane (AHI-AL)
Silver Strand (SSD)	28.41	0.48	24.07	24.77	Aeroplan (AGH-AL)
Silver Wheat (SW)	13.84	-0.01	13.90	10.45	AGR Growth (AGR)
Silvermont M. (SVM)	7.54	-0.21	10.65	5.10	Allison Corp. (APF-AL)
Sino-forest (SFE)	16.90	-0.06	26.15	11.97	Aligned Prop. (AP-AL)
Sint (S)	0.23	0.02	0.53	0.17	Algas (AL-AL)
Skye Res. (SKY)	7.60	-0.10	19.34	3.85	Almag (AL-AL)
SNC-Lavalin (SNL)	57.95	2.10	58.30	32.83	ARC Energy (ARC-AL)
Sofco (SOF)	12.00	-0.04	12.68	12.23	Arctic (ACT-AL)
South Amer. C. (SAG)	0.05	0.00	0.07	0.04	Arctic Inter. (ARF-AL)
Southwestern (SW)	5.54	0.00	7.47	4.07	Art in Motion (AIM-AL)
SR Telecom (SRT)	0.00	0.01	0.18	0.01	Artis Real Est. (ART-AL)
St Andrew Gold (SAS)	0.41	0.03	1.00	0.32	Atlantic Power (ATP-AL)
Stanteck (STC)	28.19	-0.89	40.00	27.55	ATS And. (ATS-AL)
Stella-Jones (SJ)	36.40	-0.05	48.99	31.01	Avanti Divers. (AVD-AL)
Storm Cat. (SML)	1.27	0.00	1.35	0.46	Badger (BAD-AL)
Storm Expl. (SXE)	15.96	0.11	16.14	7.47	Baytex Ener. (BTE-AL)
Somnogy B. (SOM)	0.46	0.00	0.16	0.02	Bel Alanti B&B (BAL)
Sonoco (SON)	0.17	-0.01	0.47	0.01	Benvest New L. (BCL-AL)
Stratco Res. (STR)	1.70	-0.05	3.70	1.40	Big Rock B. (BRB-AL)
Sun Life Fin. Explo. (SFE)	0.75	0.15	0.87	0.20	Big Construct. (BCF-AL)
Sun Life Energy (SLE)	46.94	0.39	56.50	43.00	Boardwalk B. (BWB-AL)
Sunco Energy (SUN)	63.37	-0.32	62.22	40.92	Boji Energy (BOJ-AL)
Sunopta (SOT)	6.05	0.01	15.25	4.57	Bonterra Ent. (BNE-AL)
Sun-Rype (SRY)	10.30	0.05	14.00	5.01	Boralex Prop. (BPF-AL)
Synenco E. (SYN)	8.99	-0.02	16.75	5.61	Boston Pizza (BPI-AL)
Syngenes (SYG)	0.22	0.00	0.39	0.15	Boy Gd. (B7D-AL)
Systems-CKL (SKC)	16.54	-0.40	32.87	8.95	Crown Corp. (CRK-AL)
T&Z					Crownfield Res. (CRF-AL)
Tahera Diam. (TAH)	0.04	0.04	0.86	0.24	Brookline R. (CWF-AL)
Taiga Building (TIB)	1.35	0.05	1.98	1.02	Canadair (CAN-AL)
Talison Ent. (TLM)	23.19	-0.16	23.50	13.50	Canad Int. Res. (CIR-AL)
Tanzanian R. (TNO)	5.13	-0.2	7.20	4.72	Canadial Heli. (CHL-AL)
Taseko Mines (TM)	5.15	-0.39	6.31	3.06	Canadus (CAN-AL)
Teck Int'l. (TOSB)	6.20	0.00	14.50	3.32	Canex (CX-AL)
Tecumseh (TEC)	1.00	3.75	2.25	1.40	Carroll Can. (CWH-AL)
Technical (TCL)	1.20	1.00	1.24	0.42	Carnifin (CFH-AL)
Tec Tec Mining (TCX/B)	49.35	0.70	53.35	28.00	C&G Carjolt (C7J-AL)
Tecsys (TCS)	1.73	-0.02	2.05	1.12	Cathedral Int. (CTF-AL)
Telus (T)	46.70	0.58	66.25	41.05	Chartwell's (CHF-AL)
Tembec (TBM)	3.61	0.01	28.45	2.80	Chertco (CHC-AL)
Tesco (TES)	31.28	0.05	36.94	0.98	Cheswood (CHW-AL)
Thalison Pharma. (TLA)	0.41	-0.02	2.10	0.20	Cineplex G. (CGX-AL)
Theracore (THC)	7.46	0.06	13.12	6.70	Cinram Int. (CWR-AL)
Thomson Res. (TRC)	26.15	-0.20	28.50	16.67	Cleaver's (CLB-AL)
Thomson Reuters (TR)	36.15	-0.10	48.10	31.67	CML Health. (CML-AL)
Tim Hortons (TH)	32.85	-0.10	44.10	32.22	Colman (CLB-AL)
Timminco (TIM)	24.90	0.30	28.50	3.21	Combar (CBP-AL)
Tiomini Res. (TRI)	0.06	0.01	0.18	0.05	Comcast (COM-AL)
TLC Vision (TLV)	1.38	0.04	6.75	0.98	Consumers' M. (CWM-AL)
Toronto (TOR)	29.52	-0.15	32.49	22.45	Consors (CSN-AL)
Torr Canada (TOR)	0.37	0.02	0.89	0.25	Crescent Point (CPG-AL)
Torstar (TSR)	15.27	-0.18	23.50	12.82	Creststreet P. (CSTP-AL)
Transalta (TR)	35.54	-0.09	35.80	20.67	Crombie Res. (CRB-AL)
TransCanada (TRZB)	0.86	0.00	1.17	0.25	Data Group (DGP-AL)
Transatlantic (TRN)	0.86	0.00	1.17	0.25	Davis + Hend. (DHF-AL)
TransCanada (TRP)	38.17	0.22	41.05	34.70	Daylight Enr. (DAY-AL)
Transcont. E. (TCL)	19.50	-0.22	22.66	13.90	DeCosh (DCH-AL)
Transglobec E. (TGE)	4.90	0.03	5.74	3.69	DeCosh (DCH-AL)
Translogic Th. (TTL)	11.90	-0.07	17.64	8.71	Diamond (DIA-AL)
Tranzee Wire. (TZT)	0.94	-0.01	2.25	0.72	Dundee Red. (DRD-AL)
Trican Well (TCW)	21.12	-0.67	27.19	13.02	Enbridge (ENB-AL)
Trican Well (TCG)	19.28	-0.25	20.00	9.63	Energy Syst. (EYS-AL)
Trinity (TRN)	0.86	0.03	9.55	0.95	Enserco Enr. (SEF-AL)
TSO (TSO)	0.93	0.08	0.99	0.08	Enplus Res. (ENR-AL)
TSX Group (TG)	45.86	-0.34	57.25	35.34	Entera Ent. (ENT-AL)
Tutor (TUT)	0.33	-0.03	0.90	0.20	Essential Enr. (EEN-AL)
Tudor (TDR)	4.55	-0.15	11.65	3.79	
Turbo Power (TPS)	6.07	0.00	0.25	0.05	
Turkey & FZ (TF)	3.50	0.07	9.00	2.95	
Tus Energy (TSX)	2.47	0.09	2.53	1.35	
TVA (TVA)	17.01	0.00	18.51	13.15	

1,01	0,01	2,10	0,63	IAT-Tr Uts (ACF-U)
8,60	-0,11	18,80	6,82	IBI (IBG-U)
1,36	-0,03	1,85	0,77	IBI (IBG-U)

3.81	0.01	49.9	Implex Int.	(MPX-I)	0.98	0.05	8.93	0.63
3.78	1.11	5.39	Inogen Power	(IFP-I)	11.99	0.90	14.00	11.01
3.52	0.01	42.36	Invest Real	(IRF-I)	9.43	0.02	14.22	17.82
3.25	0.01	0.99	Int Pipeline	(PIP-I)	9.98	0.09	9.98	8.68
3.18	0.31	6.43	Jazz J&J	(JZZ-I)	7.30	0.18	8.48	7.13
1.66	0.00	6.48	K-Bro Linen	(KBL-I)	12.37	0.12	14.75	11.95
1.46	0.06	2.39	Key Royal	(KEY-I)	11.07	0.07	14.94	10.27
1.40	0.00	2.44	Keyera Facs	(KEY-I)	21.32	0.13	17.94	16.38
1.37	0.05	0.83	Keystone Rm	(KSP-I)	6.40	-0.11	6.90	4.40
4.97	0.25	81.88	Kingsway	(KNS-I)	14.10	-0.45	22.35	12.50
3.72	0.33	3.90	Laborator Iron	(LIF-I)	58.25	-0.26	59.95	30.50
1.95	0.04	5.87	Lanesborough	(LAN-I)	4.74	-0.01	5.85	4.32
5.38	0.00	9.99	Liquor Stores	(LST-I)	17.72	-0.78	24.80	17.50
0.82	0.02	12.22	Livings (H&H)	(LHV-I)	15.13	-0.25	22.57	12.00
13.00	0.00	25.59	Macquarie P	(MPC-I)	8.36	-0.18	13.18	7.90
10.00	0.12	13.19	Madey Ent.	(MGE-I)	1.37	-0.03	2.70	1.00
0.088	0.00	0.37	Medi Facs	(MFI-I)	9.65	-0.04	12.96	9.55
1.38	0.00	1.00	Menus Foods	(MEW-I)	1.28	-0.11	4.34	0.61
1.08	0.02	19.79	Morgan J&M	(MJG-I)	14.57	0.47	15.54	11.70
1.01	0.01	2.25	Morrisons	(MOR-I)	12.02	0.02	15.39	9.95
0.16	0.03	0.36	Multi Group	(MTG-I)	22.79	0.22	23.92	10.10
0.78	0.01	1.85	Na Oil & Gas	(NAG-I)	15.45	0.03	15.59	10.00
1.42	0.02	2.43	Newport P&T	(NPP-I)	11.41	0.04	13.12	9.02
0.96	0.00	13.40	Norfolk (N&F)	(NFI-I)	20.00	-0.23	26.73	17.50
0.53	0.03	1.52	Northway	(NFI-I)	3.53	-0.02	6.70	2.75

14	14.11	14.59	12.53
12.39	0.00	12.70	9.30
12.89	0.08	15.97	8.54
15.75	0.45	25.30	14.41
20.13	0.44	38.30	22.10
21.60	0.01	9.23	6.40
7.78	0.30	24.35	17.00
1.61	0.01	26.07	22.20
1.18	0.00	19.18	18.10
4.64	0.20	7.38	4.60
2.92	0.01	29.94	18.78
8.51	0.04	14.61	7.60
2.68	0.01	24.94	15.10
16.85	0.01	18.20	10.00
10.85	0.01	12.88	9.50
11.50	0.05	15.79	10.91
7.78	0.13	12.68	7.41
8.10	0.00	10.00	10.00
21.28	0.17	28.50	16.30
21.86	0.43	21.93	16.30
3.60	0.08	32.42	26.00
7.08	0.01	8.15	6.40
22.80	-0.08	29.89	20.71
10.30	0.00	19.45	10.75
41.20	0.01	44.50	18.00
42.01	0.09	47.39	33.12
16.56	0.06	21.89	13.30
20.29	0.06	22.40	13.30
35.75	0.12	36.53	21.80
5.25	0.05	10.99	4.68
11.80	0.01	15.30	12.10
3.10	0.04	3.23	1.81
9.07	0.03	10.00	7.56
10.77	0.23	14.14	10.45
21.70	0.40	27.50	18.50
16.56	0.06	21.89	13.30
20.29	0.06	22.40	13.30
13.00	0.05	10.45	8.21
49.84	0.19	52.17	28.68
5.18	0.07	7.64	3.89
4.66	0.06	5.25	1.20
1.30	0.09	4.75	1.85
11.49	0.01	14.96	11.00
14.61	0.07	15.50	7.50
2.97	0.14	16.35	8.13
9.07	0.04	10.20	2.00
22.93	0.46	30.75	19.20
14.25	0.16	19.50	15.11
6.17	0.01	30.00	4.90
3.45	0.05	5.19	3.08
15.88	0.11	17.98	13.75
7.85	0.10	11.05	7.12
10.25	0.10	13.00	9.80
10.70	0.02	23.94	17.08
12.85	0.04	12.24	4.70
12.85	0.03	18.15	11.61
12.50	0.01	12.53	8.30
34.75	0.19	35.95	12.52
6.45	0.04	6.68	5.00
10.36	0.14	12.12	10.22
17.10	-0.64	22.00	15.72
11.00	0.01	17.75	6.06
11.00	0.01	17.75	6.06
31.80	0.09	0.97	3.34
31.80	0.05	47.39	31.00
11.80	0.02	12.68	9.20
14.23	0.03	14.99	7.82
14.23	0.02	17.66	12.29
47.88	0.12	53.70	34.02
3.12	0.04	6.95	1.00
4.35	0.01	2.55	1.00

AGM Master (AGM-I)	1.20	-0.07	1.60	0.90
AGM Master (AGM-I)	1.20	-0.07	1.60	0.90

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE	VARIATION	
		NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD			
NASDAQ	2 496,70	1,58	0,06
S&P 500 (New York)	1 408,66	5,62	0,40

Mexico Bolsa	31 336,57	449,17	1,45
Brazil Bovespa Stock	70 026,62	-476,63	-0,68
EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	3 257,90	18,88	0,58
FTSE 100 (Angleterre)	6 216,00	4,10	0,07
CAC 40 (France)	5 055,24	56,57	1,13
DAX (Allemagne)	7 083,24	23,05	0,33
IBEX 35 (Espagne)	14 187,20	170,80	1,22

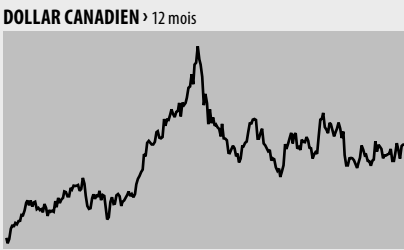
Milan MIB30 (Italie)	35 043,00	488,00	1,41
Amsterdam Exchanges	488,39	7,91	1,65
Swiss Market (Suisse)	7 594,61	16,29	0,22
ASIE/PACIFIQUE			
NIKKEI 225 (Japon)	14 118,55	164,82	1,18
Hang Seng (Hong Kong)	25 533,48	-19,29	-0,08
S&P/ASX 200 (Australie)	5 872,70	60,00	1,03
Shanghai (Chine)	3 657,43	97,19	2,73

LES DEVISES DANS LE MONDE

Australie	dollar	0,9366
Brésil	real	0,6012
Chine	renminbi	0,1432
Grande-Bretagne	livre	1,9520
Hong Kong	dollar	0,1286

Inde	roupie	0,0237
Japon	yen	0,0095
Mexique	peso	0,0956
Norvège	couronne	0,1974
Nouvelle-Zélande	dollar	0,7628
Russie	rouble	4,1996
Suède	couronne	0,1666
Suisse	franc	0,9510

DOLLAR CANADIEN



99,57 ¢US
VARIATION -0,15 ¢
SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un dollar US 100,43 ¢

0,6444 €
VARIATION +0,0005 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un euro 1,5519 \$

PÉTROLE

West Texas Intermediate	124,13 \$US
VARIATION -1,62 \$US	
Light Sweet Crude	127,48 \$US
North Sea Brent	122,29 \$US

OR

New York	866,50 \$US
VARIATION -3,10 \$US	
En dollars canadiens	870,23 ¢
Les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com	

Importante victoire juridique pour Merck-Frosst

DENIS ARCAND

Un tribunal civil du Texas a rendu hier un verdict notable concernant l'anti-inflammatoire Vioxx, un médicament inventé au laboratoire montréalais Merck-Frosst, où travaillaient 300 chercheurs. La Cour d'appel du Texas a renversé un jugement d'une cour de première instance qui avait tenu Merck & Co. civilement responsable du décès d'un patient américain de 71 ans, Leonel Garza, mort d'une crise cardiaque. Le verdict de responsabilité avait été prononcé au terme d'un procès devant jury en avril 2006 et imposait à Merck un versement de 32 millions de dollars à la famille de M. Garza. Ces dommages ont par la suite été réduits à 7,7 millions. Hier, la Cour d'appel du Texas a unanimement cassé le jugement sur le fond et annulé du même coup tout dédommagement financier. M. Garza, qui fumait et faisait de la haute pression, avait des problèmes cardiaques préexistants. Selon les trois juges qui ont entendu l'appel, la poursuite n'a pas réussi à éliminer la

possibilité que ces antécédents médicaux soient «une cause plausible de sa mort» et ce, «même en examinant toute la preuve sous l'angle le plus favorable aux plaignants». Merck avait retiré Vioxx du marché en 2004 après la publication d'études faisant des corrélations entre ce médicament et un risque accru de crises cardiaques. Une avalanche de poursuites en recours collectifs ont suivi, dont une au Québec et deux autres au Canada. Merck s'est défendu en cour et a jusqu'à présent remporté la plupart des poursuites qui sont allées jusqu'à un procès. Dans une déclaration publiée hier, Merck a noté que 12 procès américains devant jury ont tranché en faveur de Merck, tandis que seulement cinq ont donné raison aux plaignants. La décision d'hier en appel renverse une des cinq défaites judiciaires de Merck. Aux États-Unis, Merck a négocié un règlement qui couvre la vaste majorité des poursuites concernant le Vioxx, et par lequel elle s'engage à verser 4,85 milliards de dollars. Ce règlement ne concerne pas les poursuites canadiennes.

Au Québec, la Cour supérieure a autorisé Gerald Sigouin et Roger Sainte-Marie à déposer un recours collectif contre Merck-Frosst, filiale canadienne de Merck. «Les plaignants n'ont pas jusqu'à présent déposé de poursuite basée sur cette autorisation», a indiqué hier une porte-parole de Merck-Frosst. L'avocat de la poursuite, M^e Claude Desmeules, n'a pu être joint hier. Un recours collectif a aussi été autorisé en Saskatchewan et une demande est à l'étude en Ontario. Selon Marlène Gauthier, de Merck-Frosst, un comité d'experts de Santé Canada a révisé le dossier de Vioxx à la lumière des données scientifiques disponibles et recommandé que Vioxx soit autorisé de nouveau au Canada. «Mais la compagnie n'a pris aucune décision à ce sujet», a-t-elle ajouté. L'action de Merck, en forte baisse depuis le début de l'année en raison de ses pronostics de revenus, a clôturé en hausse de 66 cents US, à 39,83 \$US. L'action était à 60 \$US en janvier dernier.



PHOTO DANIEL HULSHIZER, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Merck avait retiré Vioxx du marché en 2004 après la publication d'études faisant des corrélations entre ce médicament et un risque accru de crises cardiaques.

Le prix de l'offre d'achat de BCE est menacé

MICHEL MUNGER
COLLABORATION SPÉCIALE

Le rachat de Clear Channel à moindre prix est une bonne et une mauvaise nouvelle pour BCE, si l'on se fie au commentaire d'un analyste de Valeurs mobilières Desjardins. En effet, Joseph MacKay estime que la transaction faite par des fonds privés pour 17,9 milliards US au lieu de 19,5 milliards US pourrait avoir des conséquences au Canada. La réduction de 8 % en raison des difficultés à recueillir du financement pourrait influencer la privatisation menée par le régime de pension des enseignants ontariens Teachers'. Trois des banques –l'américaine Citigroup, l'écossaise Royal Bank of Scotland et l'allemande Deutsche Bank– participent tant à la transaction de Clear Channel qu'à celle de BCE. Cela voudrait dire, selon M. MacKay, que la transaction pourrait être financée, mais réalisée à la baisse. Si le prix diminuait

aussi de 8 %, Bell serait vendue pour 39,25 \$ l'action au lieu de 42,75 \$ l'action. Le pourcentage de révision pourrait être plus bas en raison de la situation financière plus saine de BCE. «Nous conseillons aux investisseurs d'assumer une éventuelle réévaluation de 5 % à 8,16 %», précise l'analyste. La réouverture de l'entente pourrait repousser la clôture du marché d'au moins trois mois, donc jusqu'en septembre. Avec le prix de l'action qui oscille autour de 39 \$, Joseph MacKay prêche donc la retenue avec le titre.

Prudence
«Étant donné le petit 9 % de profit à réaliser «avec le prix d'achat actuel» et le risque d'une réévaluation, nous croyons que la prudence s'impose sur BCE au prix actuel de l'action», indique-t-il. Hier, l'action a de BCE terminé la journée à 38,98 \$ à la Bourse de Toronto, en baisse de 12 cents. Avec La Presse Canadienne

Une perte moins lourde que prévu pour Freddie Mac

AGENCE FRANCE-PRESSE

La société américaine de refinancement hypothécaire Freddie Mac a enregistré au premier trimestre une perte moins lourde qu'anticipé et annoncé son intention de recueillir 5,5 milliards US «dans un avenir proche». La perte nette atteint 151 millions US, soit 13,5 % de plus que le déficit enregistré au premier trimestre de 2007. Par action, la perte se monte à 66 cents US, soit nettement moins que les prévisions des analystes, qui tablaient sur une perte de 93 cents US. Selon un communiqué, la date de l'opération «dépendra de plusieurs

facteurs, notamment les conditions de marchés à court terme». Si le montant des fonds propres de l'établissement à la fin de mars était supérieur au niveau réglementaire requis par son autorité de tutelle, l'OFHEO (Office of Federal Housing Enterprise Oversight), il aurait été nettement inférieur avant l'assouplissement annoncé à la mi-mars par cette même autorité. Les deux géants américains du refinancement hypothécaire, Freddie Mac et Fannie Mae, avaient obtenu de l'OFHEO des concessions sur leurs règles de fonctionnement leur permettant de racheter davantage de prêts pour soulager le marché du crédit immobilier.

L'accord prévoyait assouplir les obligations de capitalisation imposées aux deux entreprises, en abaissant de 30 à 20 % l'excédent des fonds propres requis par rapport à leur portefeuille de prêts hypothécaires. Freddie Mac a indiqué hier avoir obtenu l'autorisation de l'OFHEO de réduire de 20 % à 15 % l'excédent requis une fois l'augmentation de capital réalisée, le régulateur lui ayant notifié qu'il prévoyait un nouvel abaissement de 15 % à 10 % ultérieurement. L'autre poids lourd du refinancement hypothécaire, Fannie Mae, a annoncé le 6 mai qu'il prévoyait de recueillir 6 milliards US par le biais d'une émission de titres.

LES MÉTAUX								
		HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)				HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)
ALUMINIUM	Comptant	2 898,00	2 856,00	NICKEL	Comptant	26 775,00	26 500,00	
	3 mois	2 945,00	2 946,00		3 mois	26 890,00	26 895,00	
	15 mois	3 042,00	3 003,00		15 mois	26 520,00	26 275,00	
CUIVRE (A)	Comptant	8 410,00	8 276,00	ÉTAÏN	Comptant	25 395,00	24 700,00	
	3 mois	8 300,00	8 300,50		3 mois	25 250,00	25 300,00	
	15 mois	7 950,00	7 820,00		15 mois	24 900,00	24 165,00	
PLOMB	Comptant	2 283,00	2 232,00	ZINC	Comptant	2 289,50	2 159,00	
	3 mois	2 300,00	2 305,00		3 mois	2 309,00	2 310,00	
	15 mois	2 350,00	2 293,00		15 mois	2 373,00	2 260,00	
Dollars US par tonne métrique		Source : London Metal Exchange						

LES OBLIGATIONS						
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.	
LE GOUVERNEMENT DU CANADA						
Canada	6,00	01-06-2008	100,13	2,51	0,00	
Canada	5,50	01-06-2009	102,82	2,73	-0,01	
Canada	9,50	01-06-2010	113,20	2,80	-0,04	
Canada	9,00	01-03-2011	116,12	2,94	-0,01	
Canada	6,00	01-06-2011	108,71	2,97	-0,02	
Canada	10,25	15-03-2014	136,80	3,25	-0,10	
Canada	9,75	01-06-2021	160,03	3,84	+0,11	
Canada	8,00	01-06-2023	145,82	3,93	+0,13	
Canada	8,00	01-06-2027	151,94	4,05	+0,24	
Canada	5,75	01-06-2029	123,63	4,06	+0,23	

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	MIN.	60 J.	90 J.	120 J.	180 J.	MIN.	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	VAR.	6 M.O.	6 M.F.	1 A.O.	1 A.F.	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
Banque de Montréal	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,05	2,40	2,55	2,75	3,00	4,30	8,65	6,85	9,10	6,95	7,00	7,00	6,84	6,99
Banque Scotia	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	4,25	8,65	6,80	9,05	6,90	7,00	7,00	6,85	6,99
Banque CIBC	1 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hypothèques CIBC	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	4,38	8,90	6,85	9,20	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
Desjardins	5 000	1,75	1,80	1,80	1,80	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	—	8,65	7,00	9,10	6,75	7,00	7,00	6,90	7,00
Banque Dundee du Canada	5 000	2,90	2,90	2,90	2,90	1 000	3,25	4,00	4,20	4,35	4,50	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Banque HSBC Canada	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	3,20	3,30	2,55	2,75	3,00	4,25	8,65	6,80	9,10	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
ING Direct	1	—	3,00	—	3,10	1	r3,25	r3,30	r3,50	r3,75	r4,00	4,10	—	—	—	4,85	4,90	4,99	5,25	5,25
Korea Exchange Bank	0	—	—	—	—	3 500	3,65	3,80	3,85	3,85	3,90	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque Laurentienne	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	4,75	8,65	6,85	9,10	6,75	7,00	7,00	6,90	7,00
Manuvie	25 000	3,15	3,15	3,15	3,00	5 000	3,10	3,50	3,80	4,00	4,10	4,75	—	6,10	6,15	5,10	5,20	5,25	5,40	5,40
Banque Nationale	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	4,75	8,65	7,00	9,10	6,75	7,00	7,00	6,90	7,00
Banque Royale	5 000	1,75	1,80	1,80	1,80	1 000	2,05	2,15	2,40	2,60	2,80	4,25	8,65	6,85	9,10	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
State Bank of India	0	—	—	—	—	2 000	3,85	3,75	3,75	3,85	4,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TD Canada Trust	5 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,05	2,30	2,55	2,75	3,00	4,25	—	6,20	9,10	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
FIDUCIES																				
Altamira	5 000	—	—	—	2,95	1 000	3,25	3,75	4,00	4,25	4,45	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fiducie Desjardins	5 000	1,75	1,80	1,80	1,80	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe Investors	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	3,75	8,65	6,85	9,10	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
Trust La Laurentienne	3 000	1,75	1,80	1,80	1,85	1 000	2,10	2,35	2,60	2,90	3,15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
London Life	0	—	—	—	—	10 000	2,38	2,75	3,12	3,25	3,25	3,75	8,65	6,85	9,10	6,95	7,00	7,00	6,85	6,99
Promutuel Capital	5 000	1,80	1,85	1,90	1,95	1 000	2,50	2,60	2,85	3,15	3,40	—	—	6,80	8,90	6,50	6,50	6,50	6,65	5,69
Épargne Placement Québec	0	—	—	—	—	100	2,75	3,20	3,60	3,80	4,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Les taux sont fournis par les services financiers Connex qui les ont transmis à La Presse hier à 17 h. / Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Connex sur Internet à l'adresse suivante : www.connex.com

Les abréviations suivantes sont : MIN. = placement minimum, J. = jour, M.O. = mois ouvert, M.F. = mois fermé, A.O. = an ouvert, A.F. = an fermé, r = ratchetable.